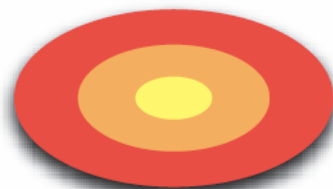


Bilan GES du volet Territoire

-

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



BILAN CARBONE®

Bilan GES Territoire - CAVBS

SOMMAIRE

- Contexte
- Emissions territoriales de GES
- Production d'énergie renouvelable
- Consommation territoriale de carbone

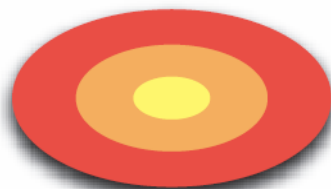
Bilan GES du volet Territoire

-

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



Contexte des gaz à effet de serre



BILAN CARBONE®

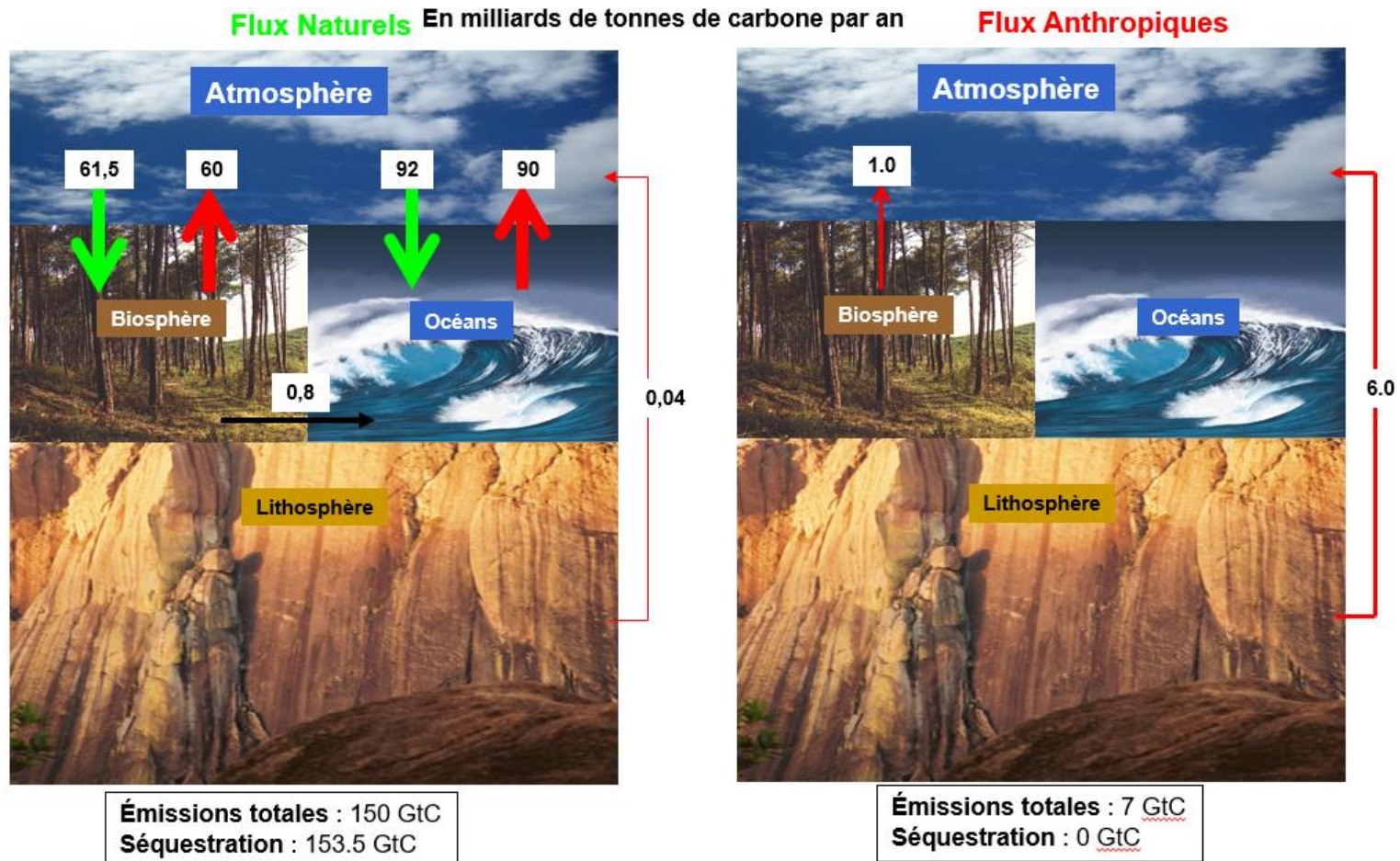
L'effet de serre

L'effet de serre est un mécanisme naturel indispensable au maintien d'une température permettant la vie sur Terre.

Ce mécanisme fonctionne comme les vitres d'une serre : des gaz présents dans l'atmosphère piègent une partie des rayons infrarouges du soleil et la réchauffent.

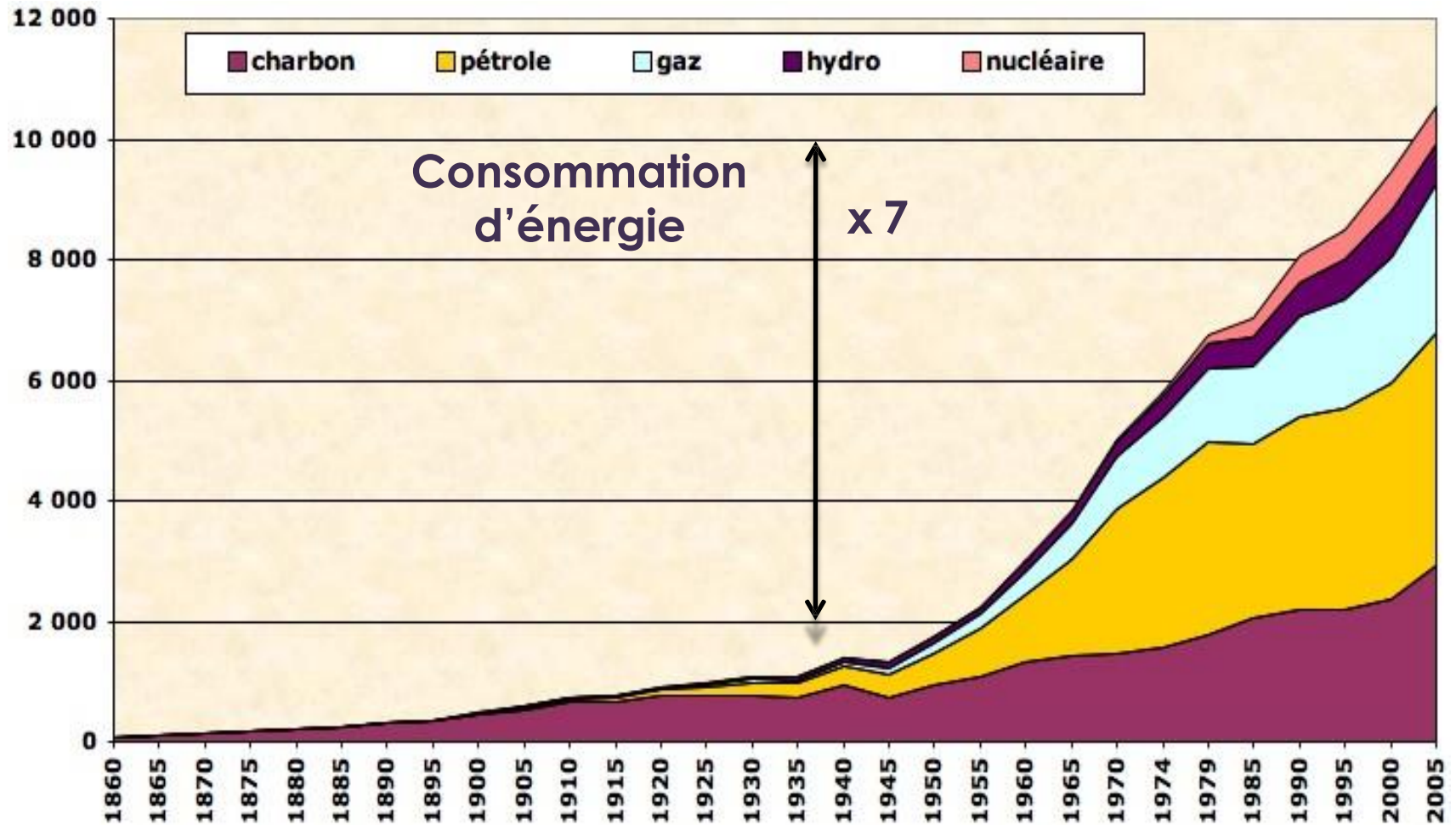


L'effet de serre dû à l'humanité



Entre le stockage de carbone (par la végétation, l'océan, les sédiments) et le déstockage de carbone (déforestation, extraction des ressources fossiles puis combustion) ce sont **7 milliards de tonnes** de carbone qui sont émises par les activités humaines, rompant l'équilibre naturel et augmentant l'effet de serre.

Explosion de la consommation d'énergie



Objectifs nationaux

Avec la loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte, la France s'est fixée deux objectifs principaux :

- 40% de réduction de ses émissions d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990.
- 75 % de réduction de ses émissions d'ici 2050, par rapport au niveau de 1990.

Pour ce faire, elle s'est engagée sur l'évolution du mix énergétique :

- Porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale en 2030 ;
- Réduire de 50% la consommation énergétique à horizon 2050.

La France a aussi donné les orientations stratégiques pour mettre en œuvre dans tous les secteurs d'activité la transition vers une économie bas-carbone sur la période 2015-2028 (Stratégie Nationale Bas Carbone - SNBC) :

- Réduction de 54 % des émissions dans le secteur du bâtiment
- Réduction de 29% des émissions dans le secteur des transports
- Réduction de 12 % des émissions dans le secteur de l'agriculture
- Réduction de 24 % des émissions dans le secteur de l'industrie
- Réduction de 33 % des émissions dans le secteur de la gestion des déchets

Pour la période 2013-2020, la France s'est engagé (conjointement avec les autres États membres de l'Union Européenne) à diminuer ses émissions de GES de **20%** par rapport aux émissions de 1990 dans le cadre de l'objectif dit des « **3 x 20 pour 2020** ».

Catégories d'émission

Agriculture : émissions de GES issues des consommations d'énergie des exploitations agricoles (bâti et engins) et des process agricoles (élevages et cultures sources de méthane et d'oxydes d'azote)

Traitement des déchets : émissions de GES issues de l'incinération, de l'enfouissement ou d'autres traitements des déchets

Industrie : émissions de GES issues des consommations d'énergie de l'industrie et des émissions des process (méthane agroalimentaire, fuites de fluides frigorigènes etc.)

Résidentiel : émissions de GES issues des consommations d'énergie des logements (gaz, fioul, propane, électricité, réseau de chaleur...) pour tous les usages (chauffage, cuisson, eau chaude sanitaire, électroménager etc.)

Tertiaire : émissions issues des diverses consommations d'énergie du secteur tertiaire (du même type que celles du résidentiel auxquelles s'ajoutent des spécificités : éclairage public, électricité du tertiaire privé etc.)

Transport routier : émissions de GES issues des consommations de carburant des véhicules routiers effectuant du transport de marchandise ou de personnes sur le territoire

Autres transports : émissions de GES issues des véhicules non routiers circulant sur le territoire (avions et trains essentiellement)

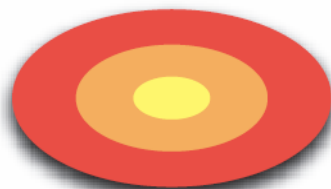
Bilan GES du volet Territoire

-

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



Emissions territoriales de GES



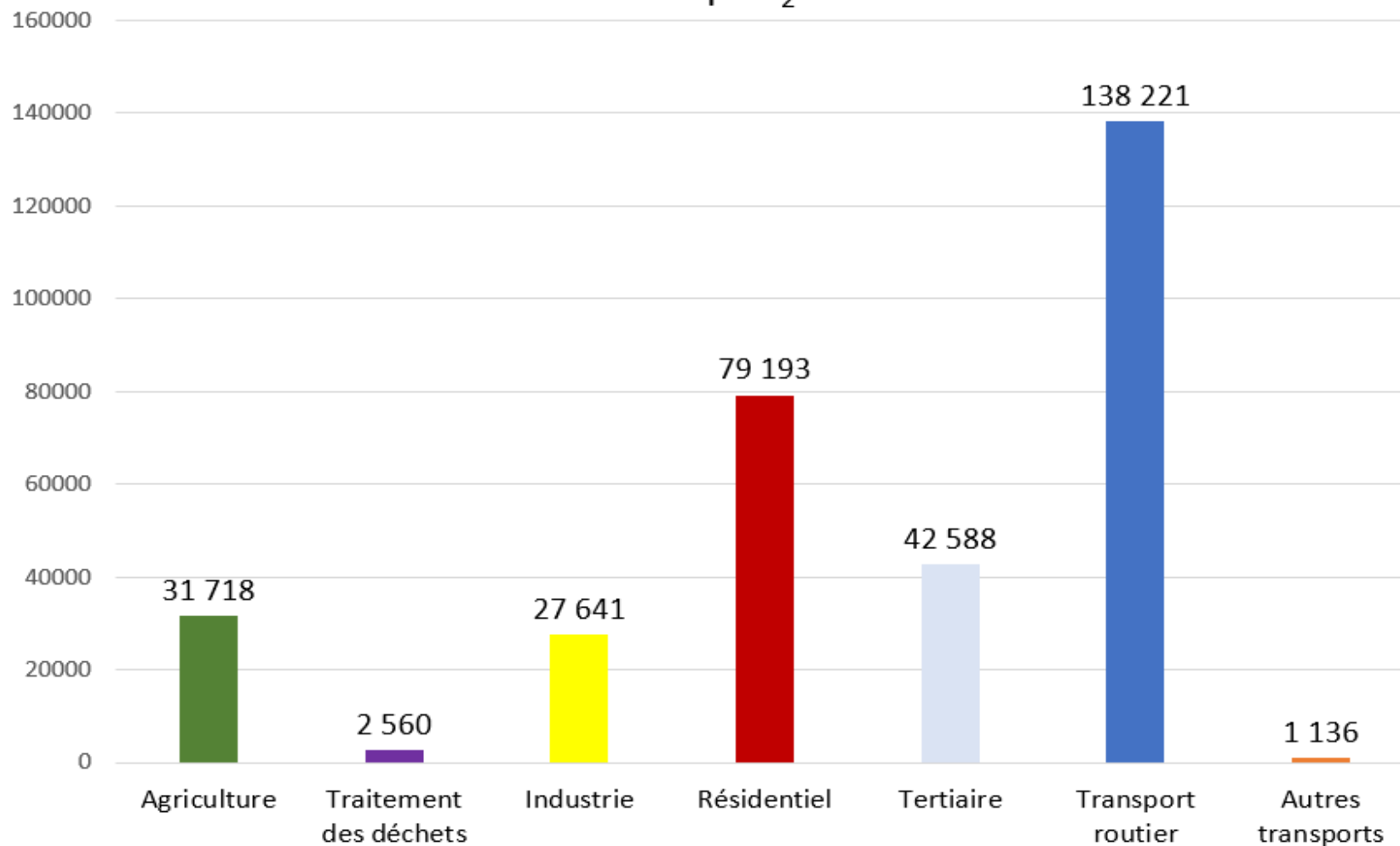
BILAN CARBONE®

Bilan GES Territoire – CAVBS - 2015

Emissions du territoire de la CAVBS

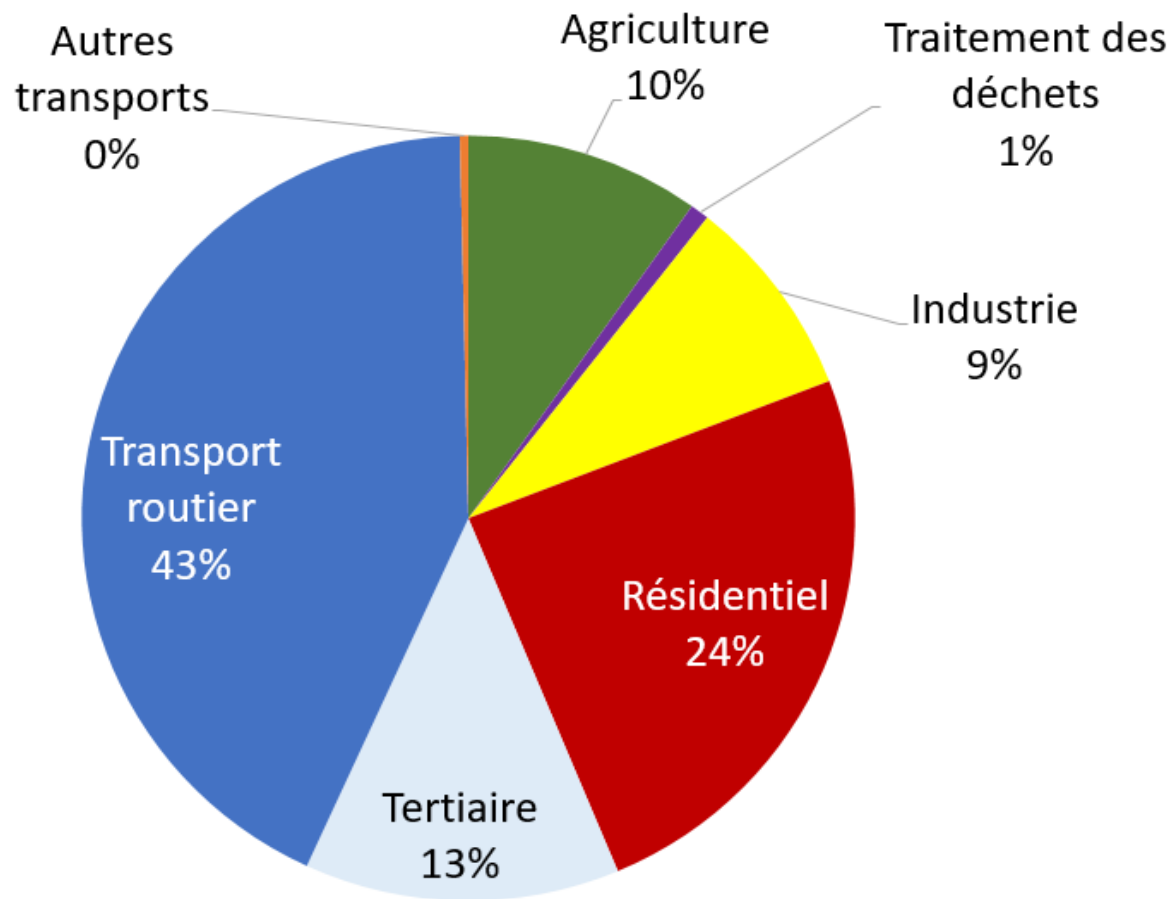
Emissions totales : 323 056 t eq CO₂

t eq CO₂



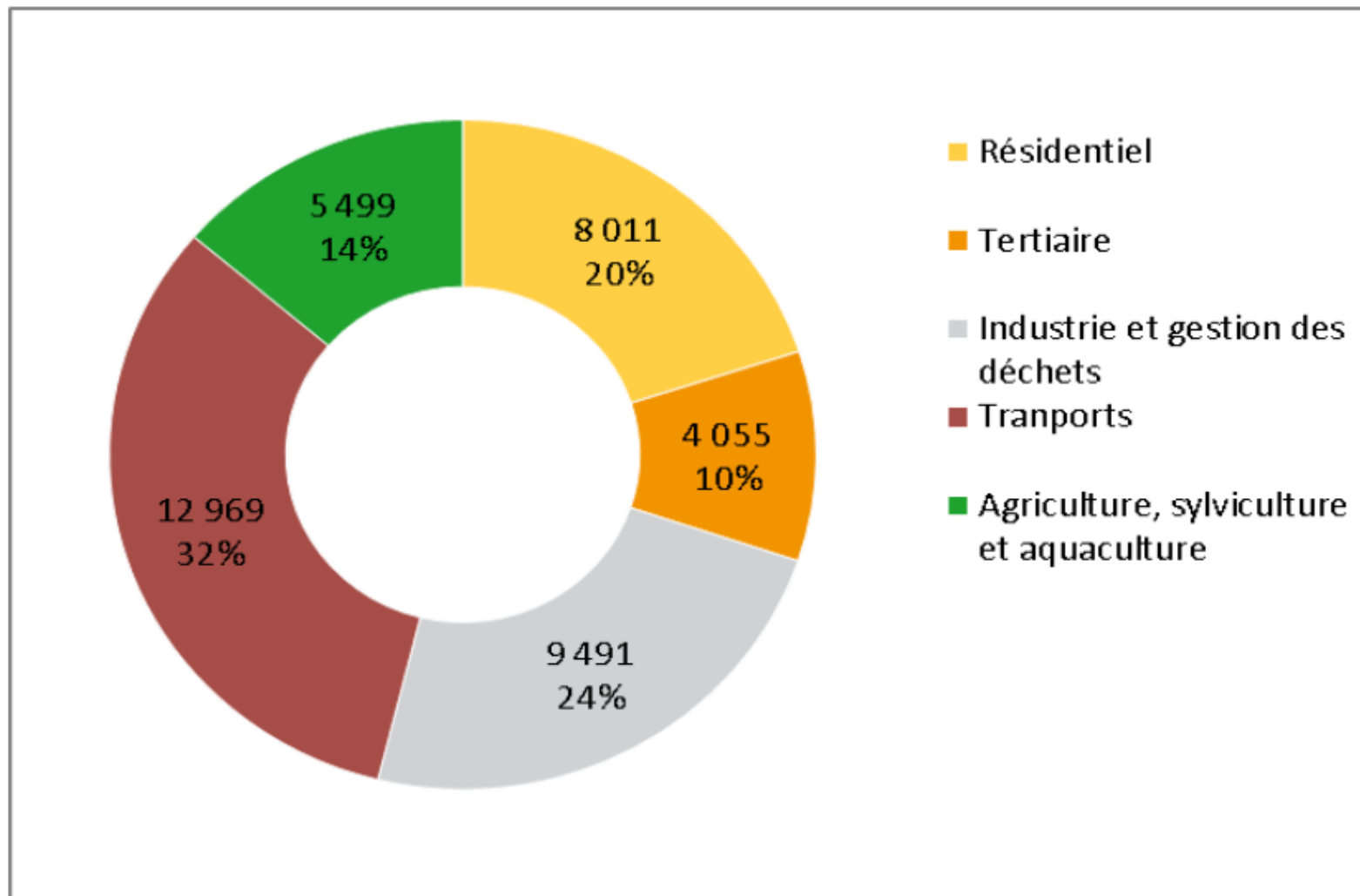
Bilan GES Territoire – CAVBS - 2015

Emissions du territoire de la CAVBS



Bilan GES Territoire – CAVBS - 2015

Part des secteurs dans les émissions de GES de la région Auvergne Rhône-Alpes
(en % et milliers de teqCO₂)



Bilan GES Territoire – CAVBS - 2015

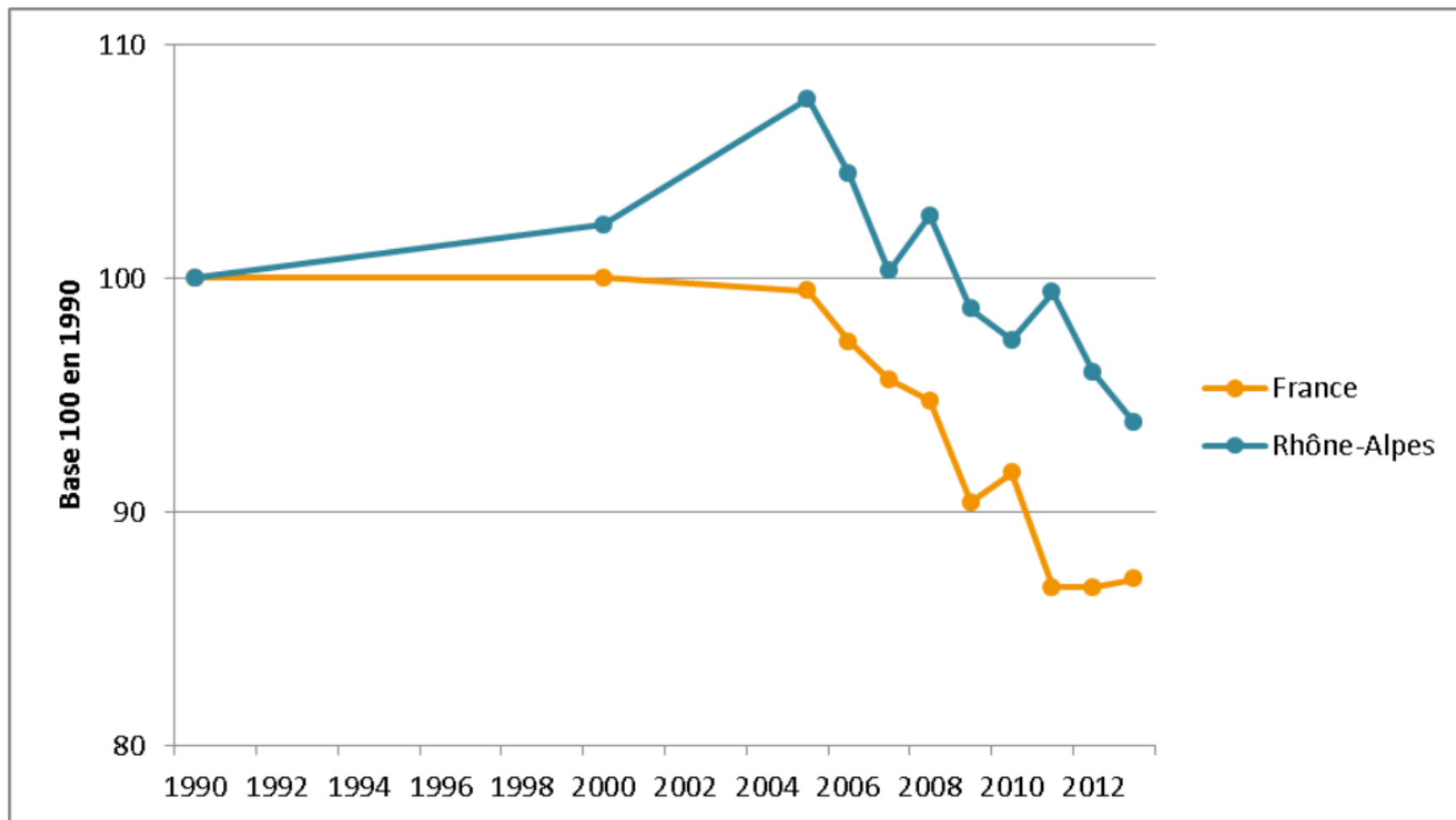
- Le territoire de la CAVBS subit particulièrement l'influence du trafic de transit du fait de la présence de grands axes routiers sur celui-ci.
 - Ce fait explique la part prépondérante du transport routier dans les émissions territoriales de l'agglomération, part supérieure aux proportions régionales.
- D'autre part, le territoire ne comporte pas de très grands pôles industriels (des pôles moins significatifs que les plus grands pôles industriels régionaux), aussi la part des émissions industrielles est inférieure à la proportion régionale : 9 contre 24 %
- Il en va de même pour les sites de traitement des déchets.
- D'autre part, l'activité agricole ressort moins significativement sur le territoire de la CAVBS qu'au niveau régional
- Le caractère relativement limité de ces deux postes fait ressortir les émissions des secteurs résidentiel et tertiaire

Bilan GES Territoire – CAVBS - 2015

- Cependant, le profil des émissions reste globalement très comparable à celui de la région dans ses proportions générales
- La politique territoriale énergie climat de la CAVBS doit prioritairement viser le transport et le résidentiel pour donner des résultats significatifs en termes de baisse des émissions de GES.
- Le fait que ces secteurs soient prioritaires est intéressant car il s'agit des secteurs sur lesquels l'EPCI peut avoir des leviers d'actions les plus efficaces :
 - Politique de l'habitat, OPAH énergie, PIG énergie et PLUi pour le résidentiel
 - Le PLUi peut indirectement influencer un grand nombre d'éléments sources d'émissions de GES, comme notamment la densité urbaine et de l'habitat qui détermine fortement les consommations énergétiques
 - AOT, compétence transport public et orientations urbanistiques du PLUi pour le transport
- Les postes de l'industrie et de l'agriculture doivent aussi être pris en compte dans le cadre d'un Plan Climat Air Energie Territorial bien que les leviers d'actions sur ces secteurs soient moins aisés.
- Enfin, l'EPCI influence directement les émissions du secteur tertiaire par ses propres actions en interne par sa démarche d'exemplarité énergie.

Bilan GES Territoire – CAVBS - 2015

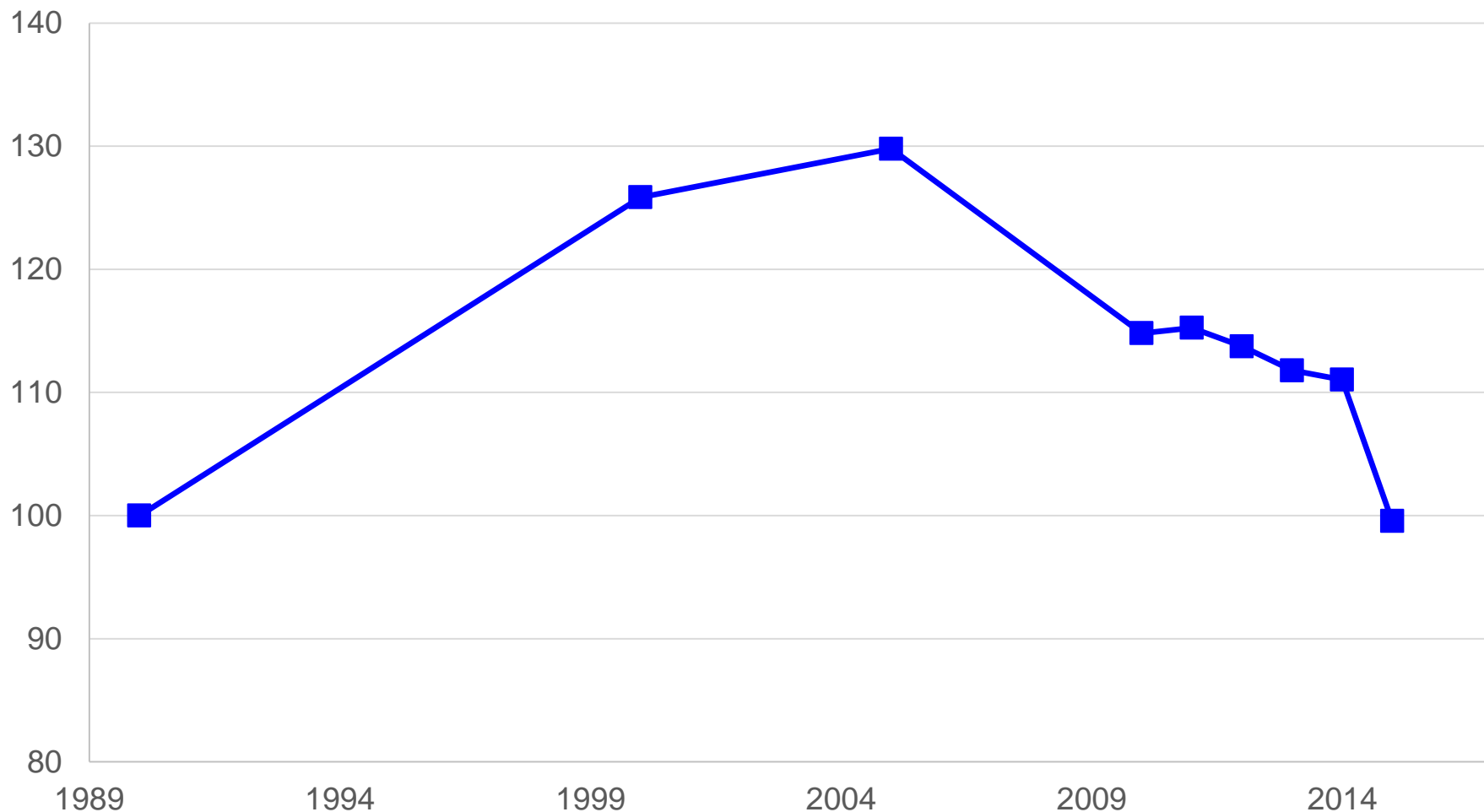
Evolution des émissions de GES en région Auvergne Rhône-Alpes et en France
(en base 100 en 1990)



Données France : SOES

Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution des émissions du territoire de la CABVS
en base 100 en 1990

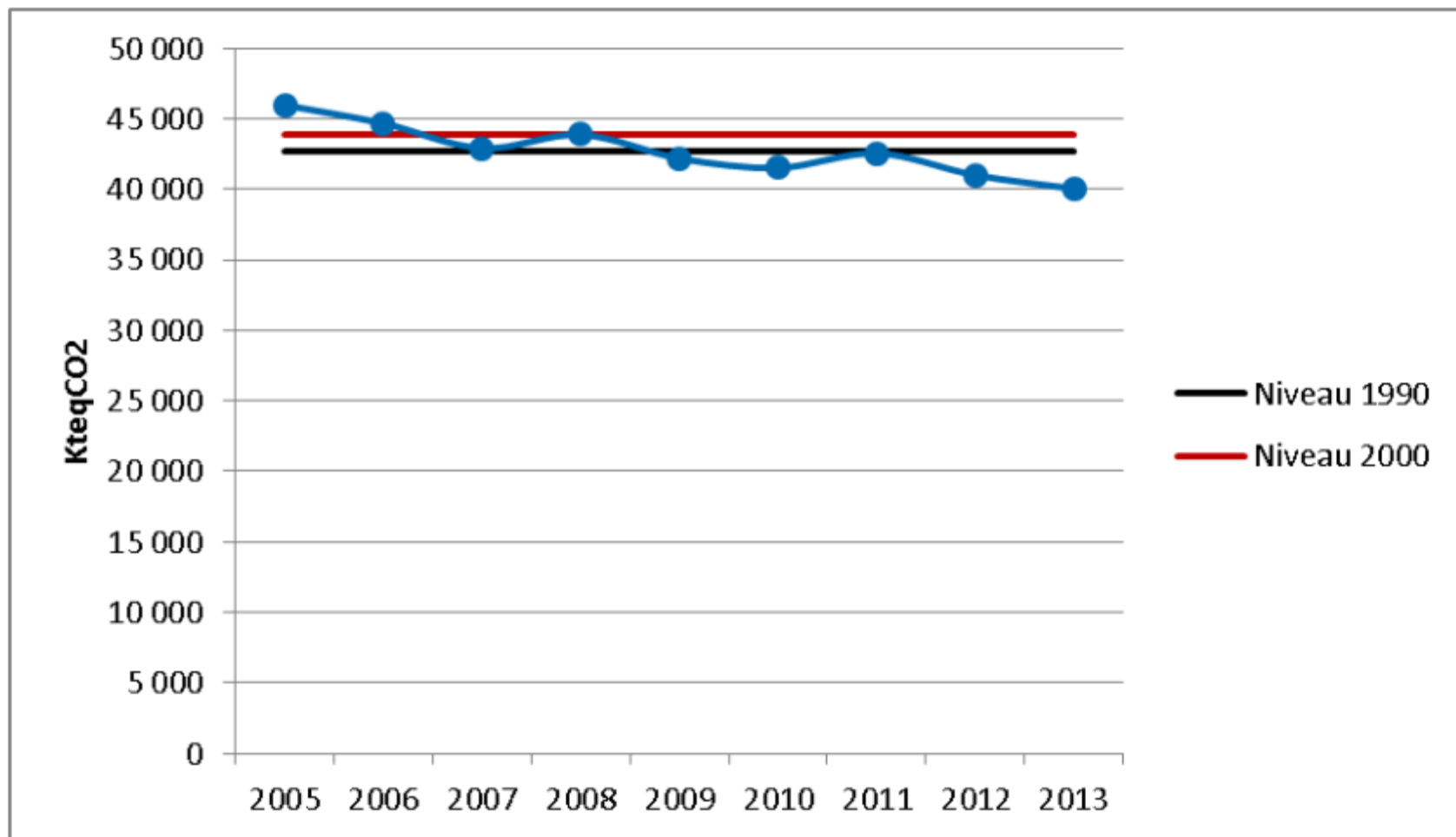


Bilan GES Territoire - CAVBS

- Le profil de l'évolution au fil du temps des émissions totales du territoire de la CAVBS est comparable à celui des niveaux national et régional.
- On reconnaît la baisse commune que l'on rattache généralement à deux causes essentielles : la crise financière et économique (ralentissement d'activité qui implique des réductions d'émissions) et l'amélioration générale de la performance énergétique du territoire national (conséquence positive des réglementations thermiques du bâti et de l'ensemble des politiques énergie-climat du territoire).
- Cependant, les émissions du territoire de la CAVBS ont continué à baisser et ne se sont pas stabilisées contrairement à d'autres échelles territoriales.
- Enfin, les émissions de la CAVBS après leur augmentation des années 2000 et malgré leur baisse ne sont pas descendues sous le niveau des émissions de 1990.
 - Aussi malgré cette tendance qui va dans le bon sens il sera sans doute assez difficile d'atteindre une baisse de 20% à l'horizon 2020

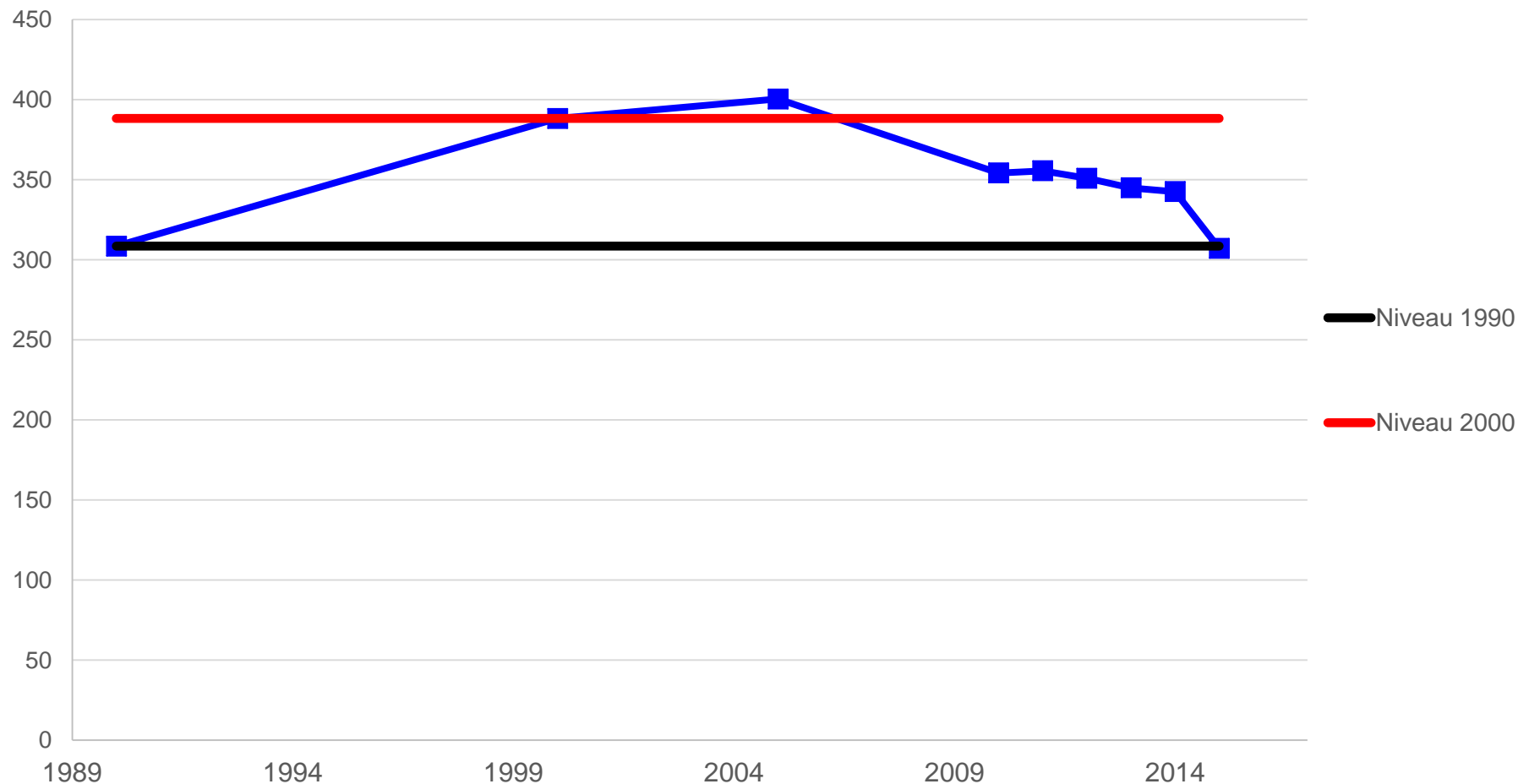
Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution des émissions de GES en région Auvergne Rhône-Alpes et en France
(en kteqCO₂)



Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution des émissions du territoire de la CABVS en kteqCO₂

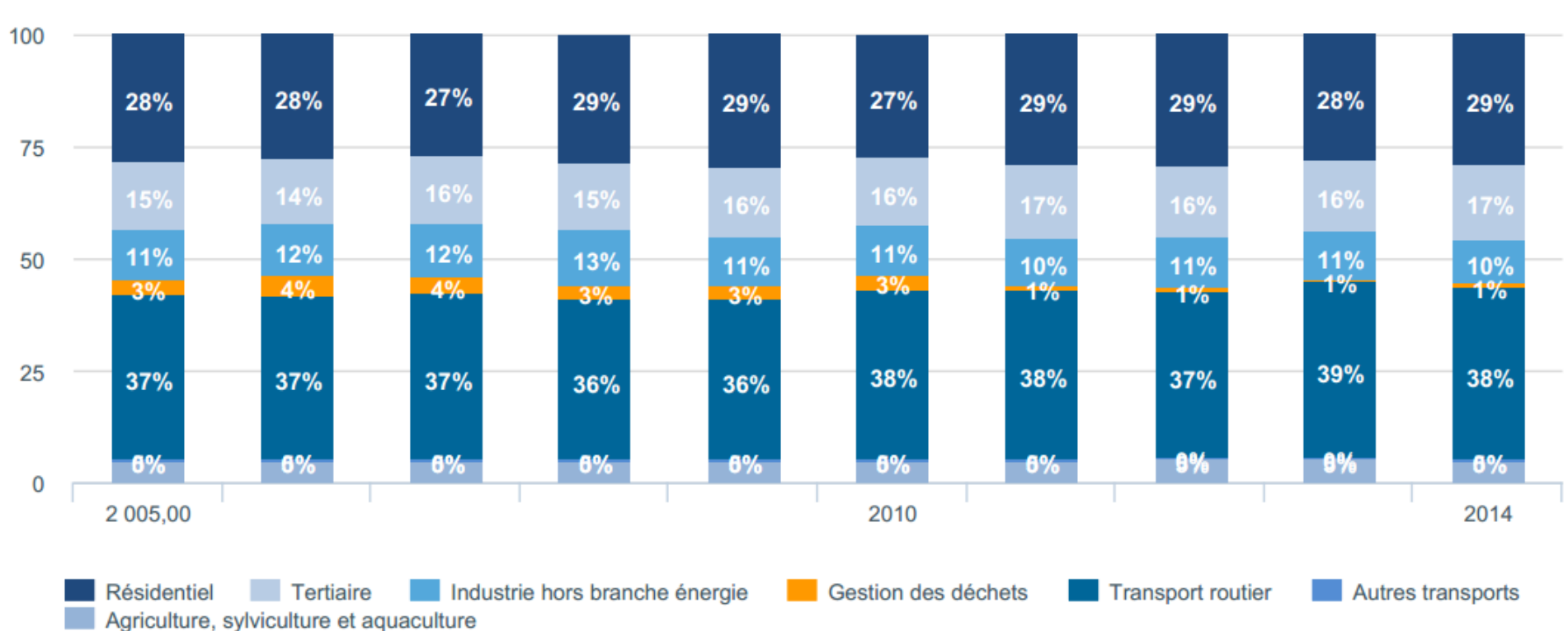


Bilan GES Territoire - CAVBS

- Les constats déterminés avec les graphiques précédents sont confirmés avec le comparatif des émissions avec les émissions de 1990 et 2000.
- Les émissions du territoire de la CAVBS suivent une tendance à la baisse mais une tendance moins forte que les baisses nationales et régionales.
- On constate d'autre part que les émissions du territoire ont subi une plus grande amplitude dans leur évolution que celles de territoires plus vastes.

Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution de la part de chaque secteur dans les émissions de GES
du territoire de la CAVBS
(en %)

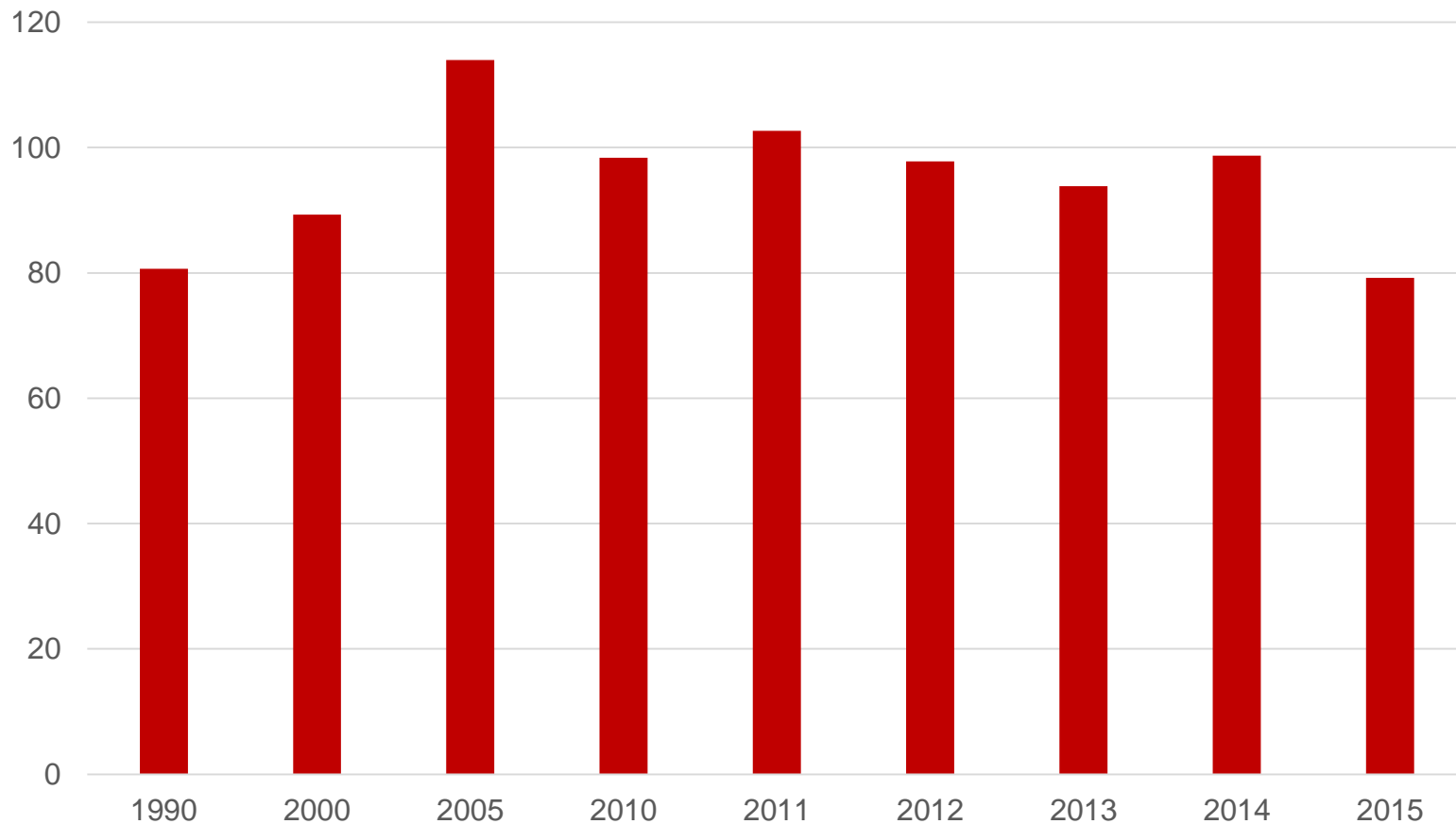


Bilan GES Territoire - CAVBS

- La répartition des émissions par type est relativement stable sur le territoire de la CAVBS.
- Le transport et le résidentiel sont les postes les plus significatifs quelle que soit l'année.
- La baisse de la part des activités économiques (industrie et agriculture) est peut-être le seul élément qui évolue au fil du temps.
- Globalement, la baisse des émissions n'est pas ainsi à attribuer à une redistribution des proportions d'émissions entre secteurs mais à une baisse générale quelle que soit l'activité grâce à :
 - Une amélioration des performances énergétiques (habitat mieux isolé et véhicules moins énergivores)
 - Un mix énergétique local de moins en moins source de carbone et légèrement plus orienté sur les énergies renouvelables (*voir partie spécifique*)

Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution des émissions du GES du secteur résidentiel du territoire de la CAVBS (kteq CO₂)



Bilan GES Territoire - CAVBS

- Bien qu'ayant connu une croissance forte jusqu'au milieu des années 2000, les émissions de GES du secteur résidentiel ont eu tendance à se stabiliser voire à éventuellement diminuer par la suite.
- La tendance à la baisse due notamment à la sévérité croissante de la réglementation thermique peut être approfondie par la CAVBS en mettant en œuvre une OPAH énergie ou un PIG spécifique et en développant une réglementation contraignante via son PLUi.

Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution des émissions du GES du secteur résidentiel du territoire de la CAVBS (pondérées des DJU)



Bilan GES Territoire - CAVBS

- Les émissions du secteur résidentiel sont ici pondérées des « DJU » (Degrés Jour Unifiés)
 - Les DJU correspondent à la quantité de chaleur à ajouter pour que la température d'un bâtiment atteigne 18°C. Ils permettent ainsi d'estimer la rigueur d'un hiver ; plus leur valeur est élevée, plus l'hiver aura été froid.
 - En divisant les émissions du secteur résidentiel par les DJU des années correspondantes, on pondère les émissions par la rigueur de l'hiver. Cela donne donc une idée de l'évolution au fil des ans de l'efficacité énergétique du secteur.
- Dans le cas présent cette pondération ne permet pas de dégager une tendance nette de l'amélioration de l'efficacité énergétique.
 - La stabilisation des émissions vue dans le graphique précédent n'est donc pas nécessairement à rattacher à une amélioration de la qualité thermique de l'habitat.
- En outre, les données de l'INSEE montrent une croissance importante du nombre de résidences principales.

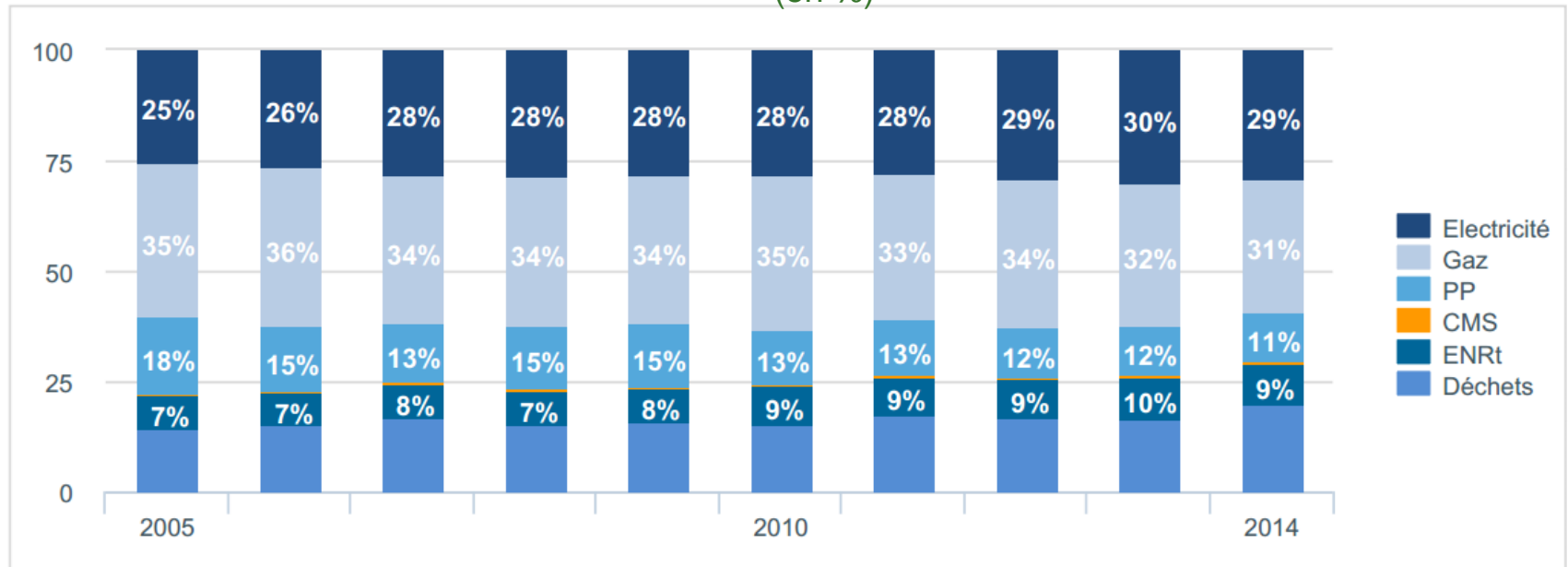
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014
Ensemble	17 477	21 107	23 993	26 778	29 143	34 631	37 030
<i>Résidences principales</i>	<i>15 520</i>	<i>18 515</i>	<i>21 247</i>	<i>23 874</i>	<i>26 519</i>	<i>31 514</i>	<i>33 367</i>

- La baisse des émissions sur le long terme s'explique donc par un mix énergétique plus favorable, limitant les émissions de GES par kWh consommé.

Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution de la part de chaque énergie dans les émissions de GES
du secteur résidentiel du territoire de la CAVBS

(en %)



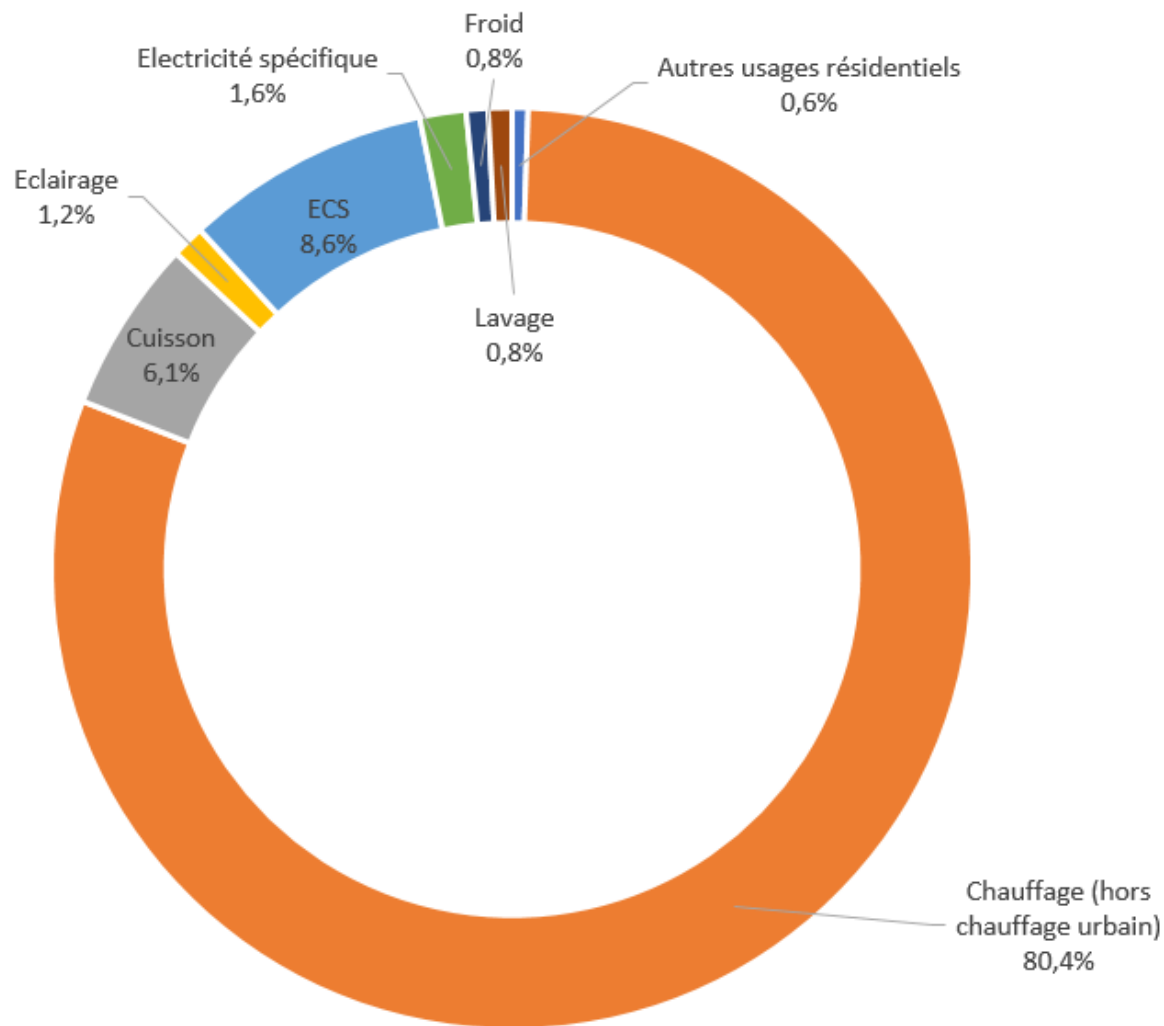
- Progression de la part d'électricité, ce qui limite les émissions de GES.
- Baisse de la part des produits pétroliers et du gaz, autant d'éléments qui doivent limiter l'impact carbone du mix énergétique local.

Cette dynamique peut être approfondie par des encouragements à l'installation de chaudières à énergie renouvelable ou en structurant localement des filières EnR :

- Aménagements en faveur du bois-énergie (plate-forme logistique, par exemple)
- Installation territoriale de méthanisation
- Création de nouveaux réseaux de chaleur

Bilan GES Territoire - CAVBS

Répartition des émissions de GES du secteur résidentiel

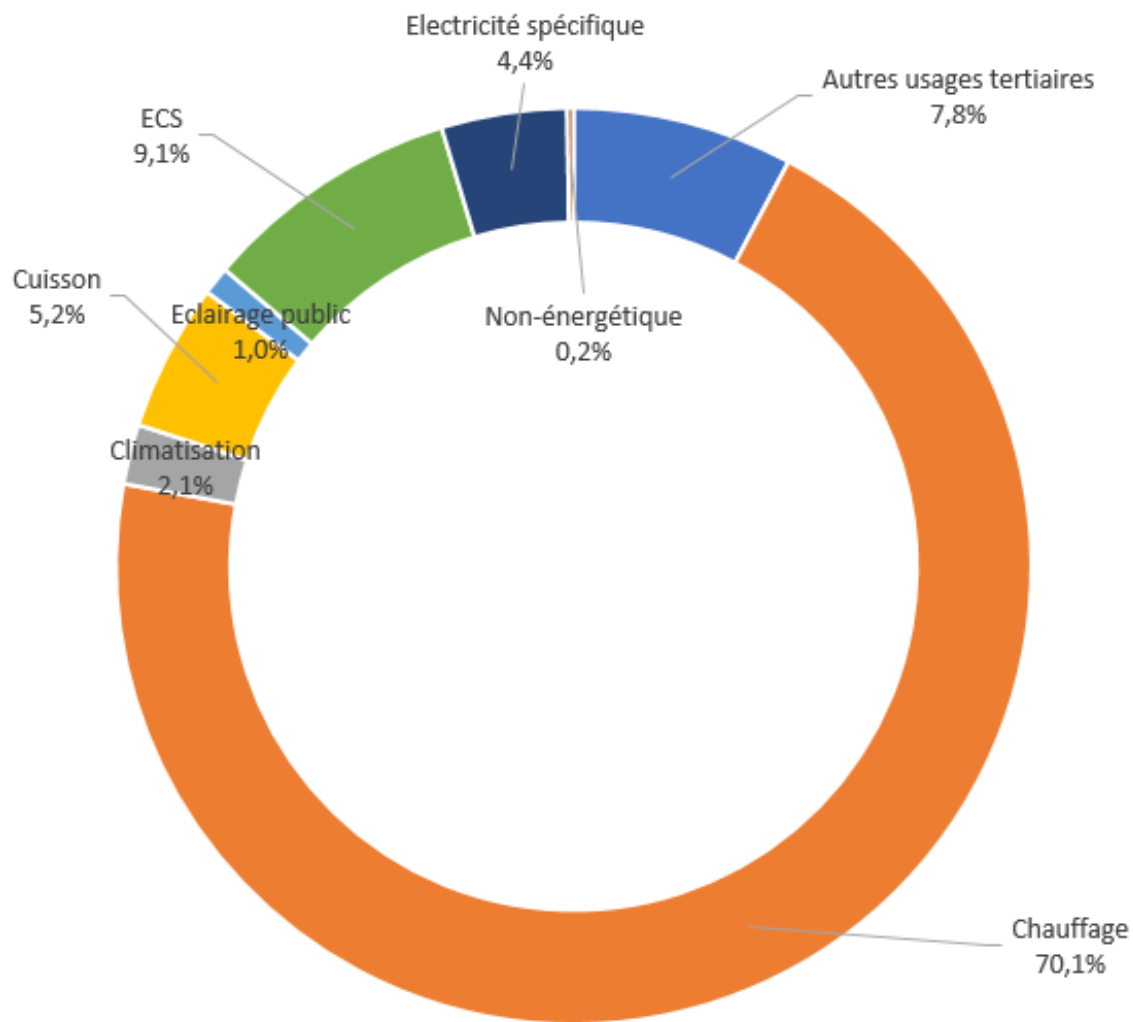


Bilan GES Territoire - CAVBS

- Sans surprise (car c'est un trait commun à tous les territoires), ce sont les consommations d'énergie liées au chauffage qui représentent de loin les émissions de GES les plus significatives du secteur résidentiel.
- Si on les cumule aux consommations d'énergie de l'eau chaude sanitaire ce sont pratiquement 90% des émissions du secteur.
- On peut donc assimiler les émissions du secteur résidentiel aux émissions du chauffage.
- Le sujet de travail de ce secteur reste donc le chauffage. On peut traiter celui-ci de deux manières :
 - Améliorer la performance thermique du bâti
 - Substituer les sources d'énergie fossiles par des sources renouvelables ou peu carbonées.

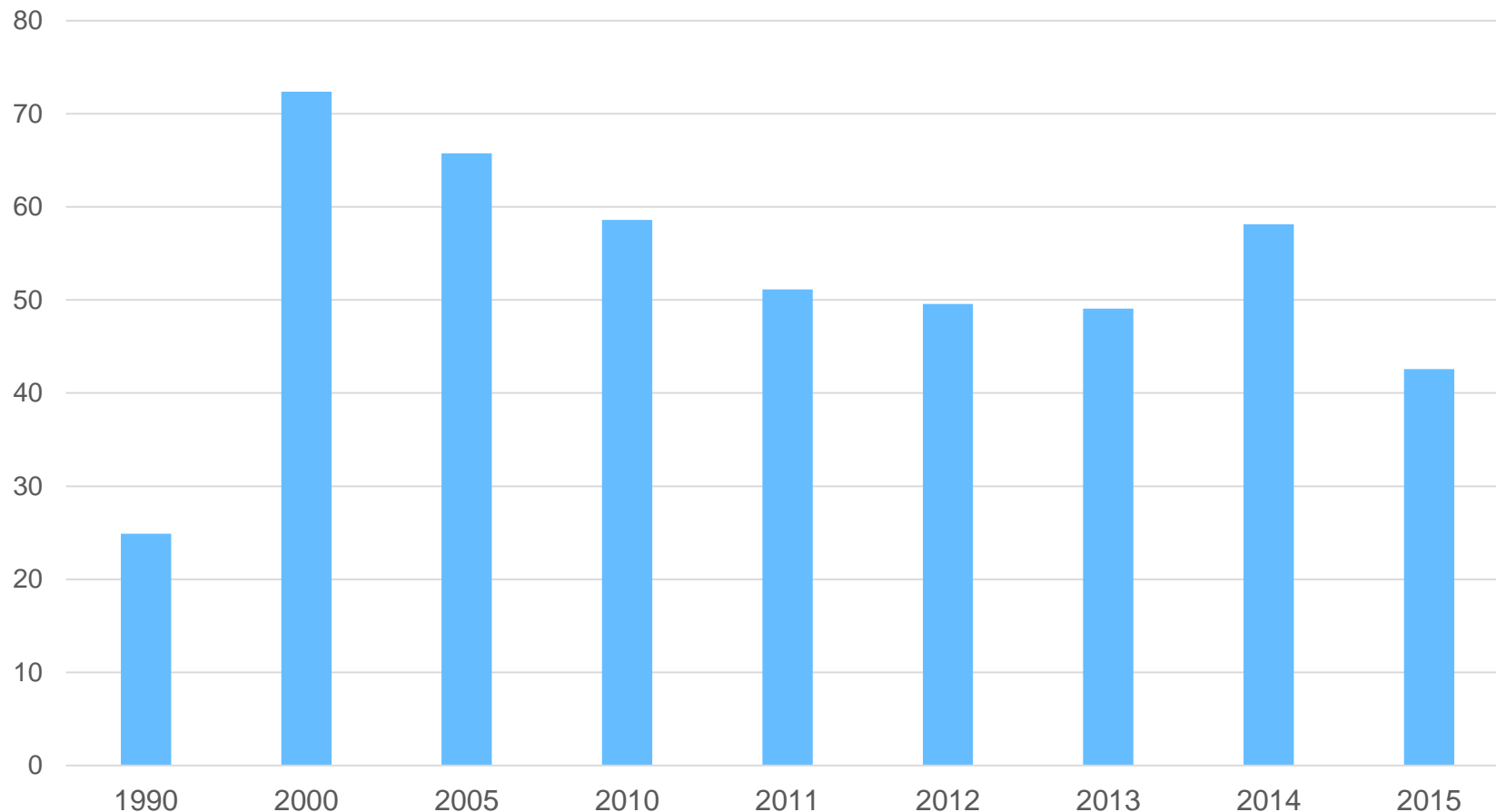
Bilan GES Territoire - CAVBS

Répartition des émissions de GES du secteur tertiaire



Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution des émissions du GES du secteur tertiaire du territoire de la CAVBS
(kteq CO₂)

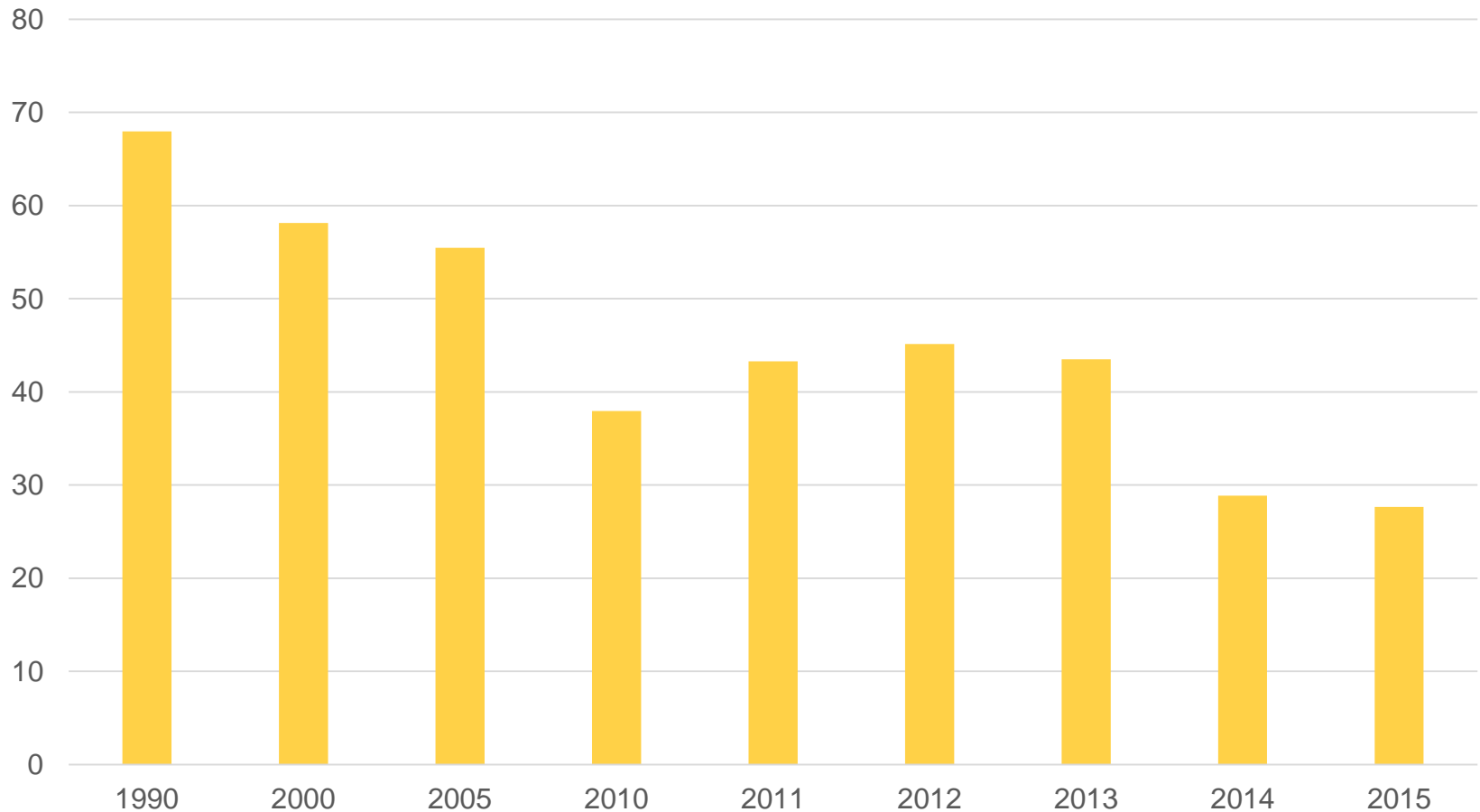


Bilan GES Territoire - CAVBS

- Les émissions du secteur tertiaire ont suivi des fluctuations importantes pour différentes raisons :
 - Une croissance d'activité forte dans le début des années 2000 comme partout en France avec le fort développement des zones commerciales périphériques
 - Puis un phénomène de baisse des émissions du secteur tertiaire privé du fait du ralentissement économique
 - Une démarche d'économie d'énergie en progression
- Les émissions se répartissent environ de la même manière que dans le secteur résidentiel : le chauffage cumulé à l'eau chaude sanitaire représentent 80% des émissions.
 - Les consommations spécifiques (réfrigération, éclairage etc.) n'ont pas une importance forte.
- La rénovation thermique des locaux de ce secteur est donc ici aussi l'axe prioritaire afin d'en faire baisser les émissions.

Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution des émissions du GES du secteur industriel du territoire de la CAVBS
(kteq CO₂)

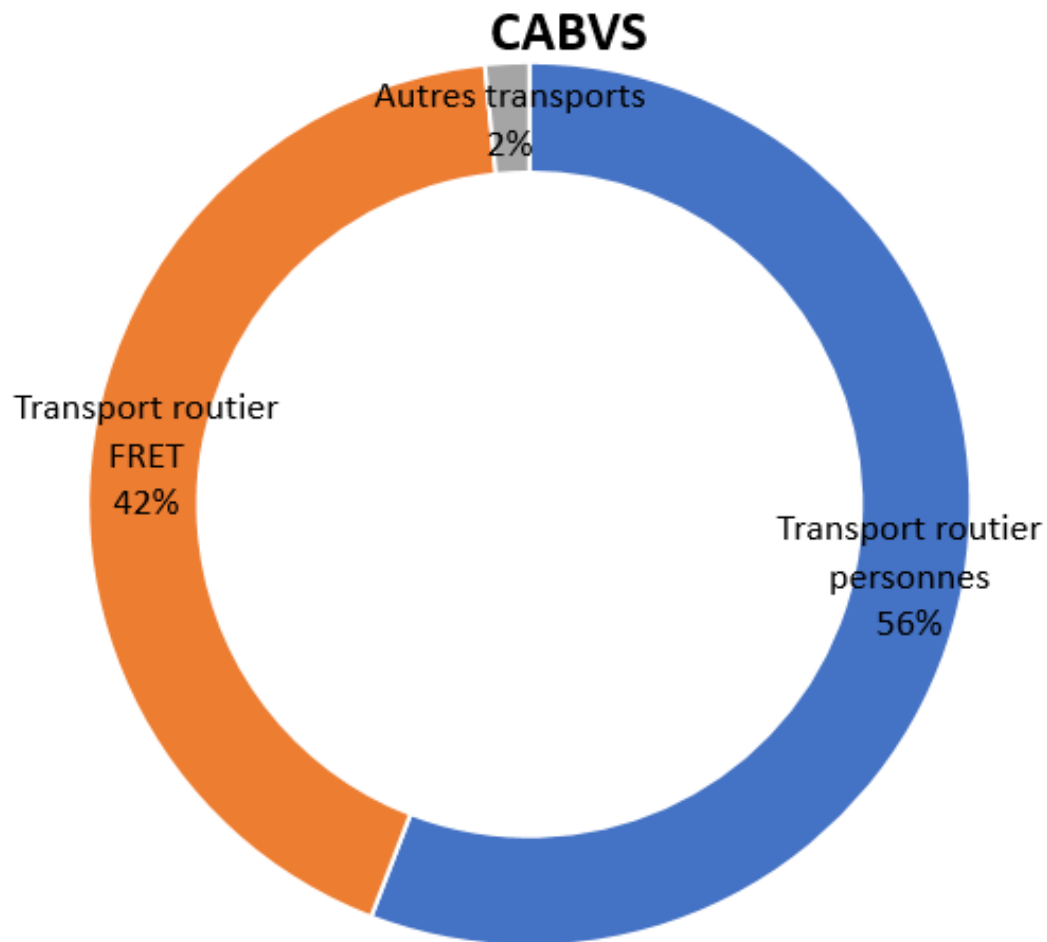


Bilan GES Territoire - CAVBS

- A cause du caractère confidentiel de nombreuses données d'émissions de GES du secteur industriel, il n'est pas possible de connaître des informations sur la répartition des émissions de GES par type d'énergie ou par autre source pour ce secteur.
- On constate une baisse constante des émissions du secteur industriel due à une meilleure efficacité énergétique du secteur (rationalisation) mais due aussi en partie au ralentissement économique national.

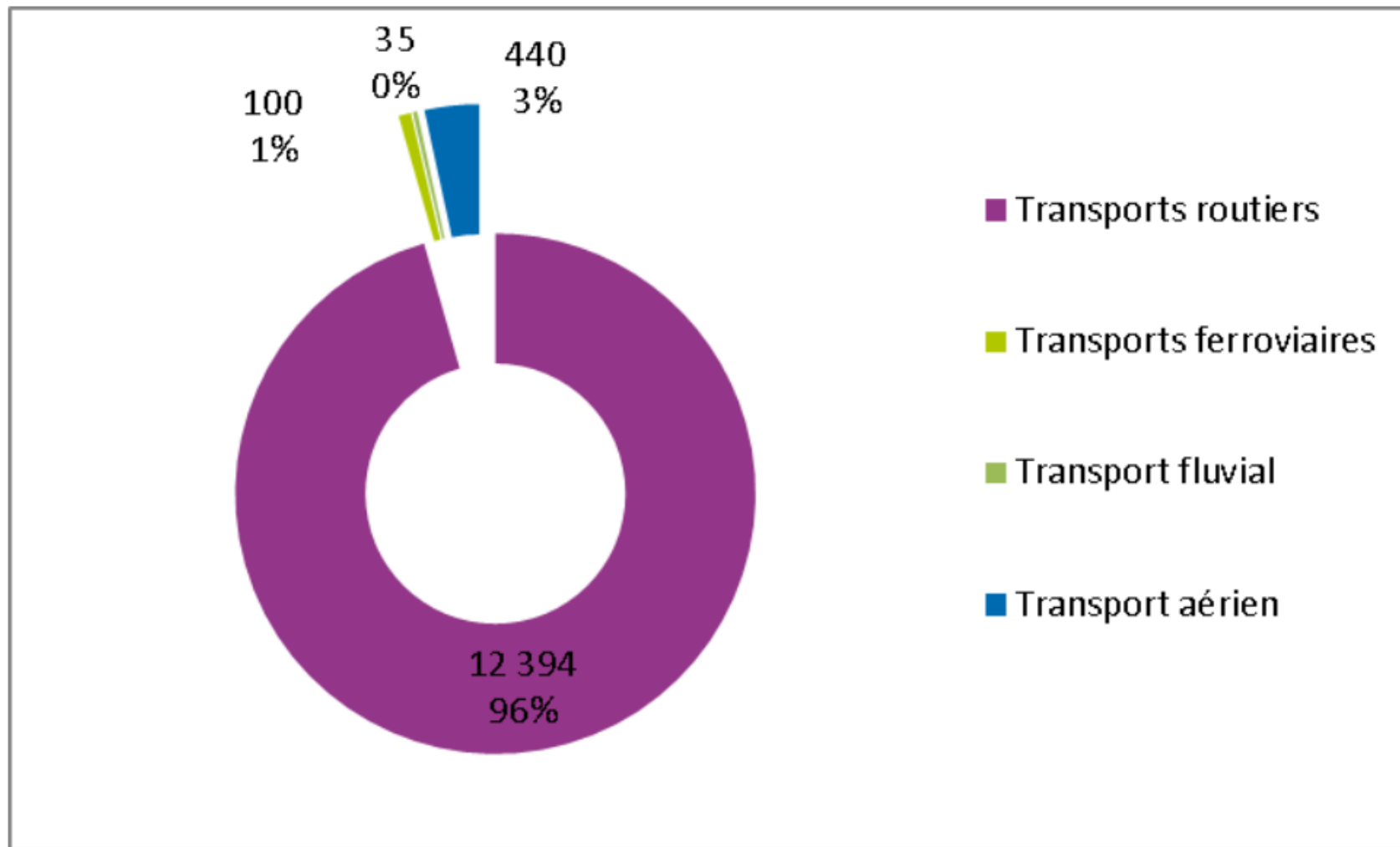
Bilan GES Territoire - CAVBS

Part de chaque type de transport dans les émissions



Bilan GES Territoire - CAVBS

Part des émissions des secteurs des transports de la région Auvergne Rhône-Alpes
(en % et milliers de teqCO₂)

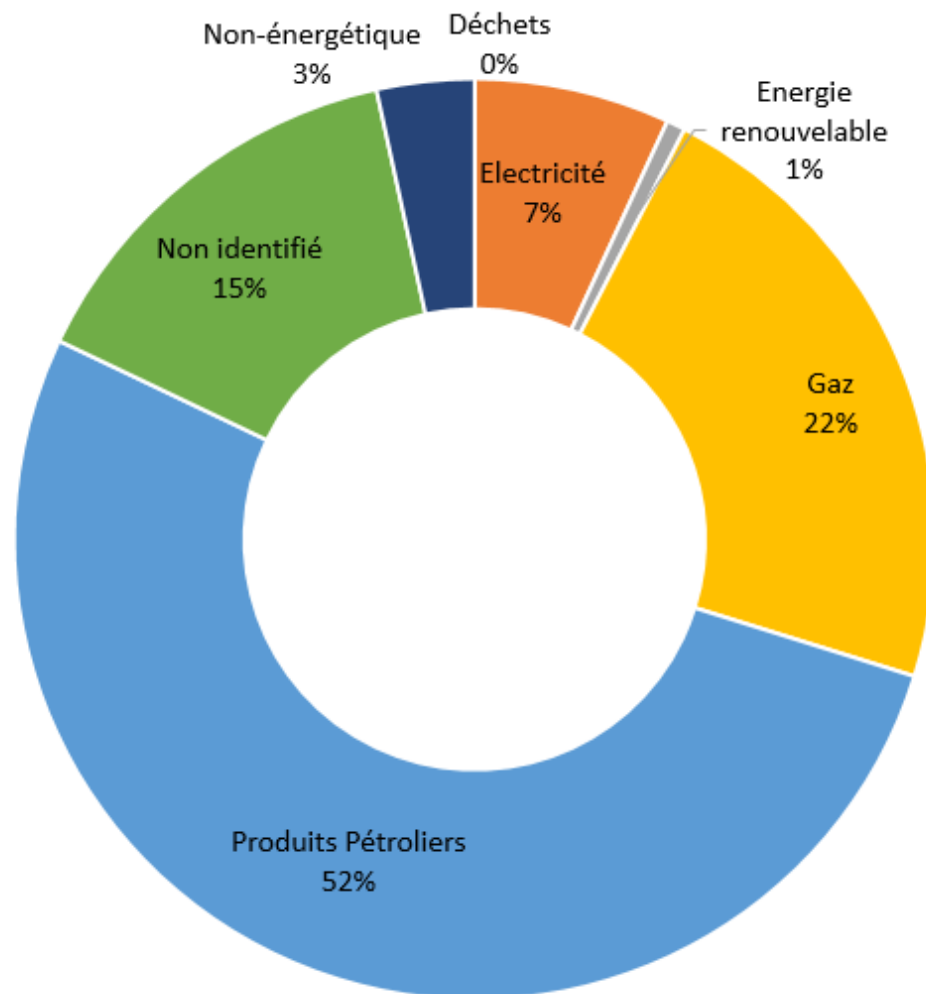


Bilan GES Territoire - CAVBS

- La répartition des émissions du secteur du transport du territoire de la CAVBS est très proche de celle de la région
- Ce sont les transports routiers qui représentent 98% des émissions.
- Il est plus délicat pour la CAVBS d'influencer le fret routier que le transport de personnes.
- Le transport de personnes est plus significatif que le fret routier, la CAVBS peut donc concentrer les efforts de sa politique transport-énergie sur ce thème :
 - En développant sa compétence transport public
 - En encourageant les initiatives de covoiturage et autres alternatives à l'autosolisme
 - En développant les aménagements cyclables et les réglementations impliquant du transport public (notamment au sein du PLUi : obligation d'aménagement cyclable en cas de création de nouveau lotissement, desserte obligatoire en TC pour tout nouveau parc d'activité...)

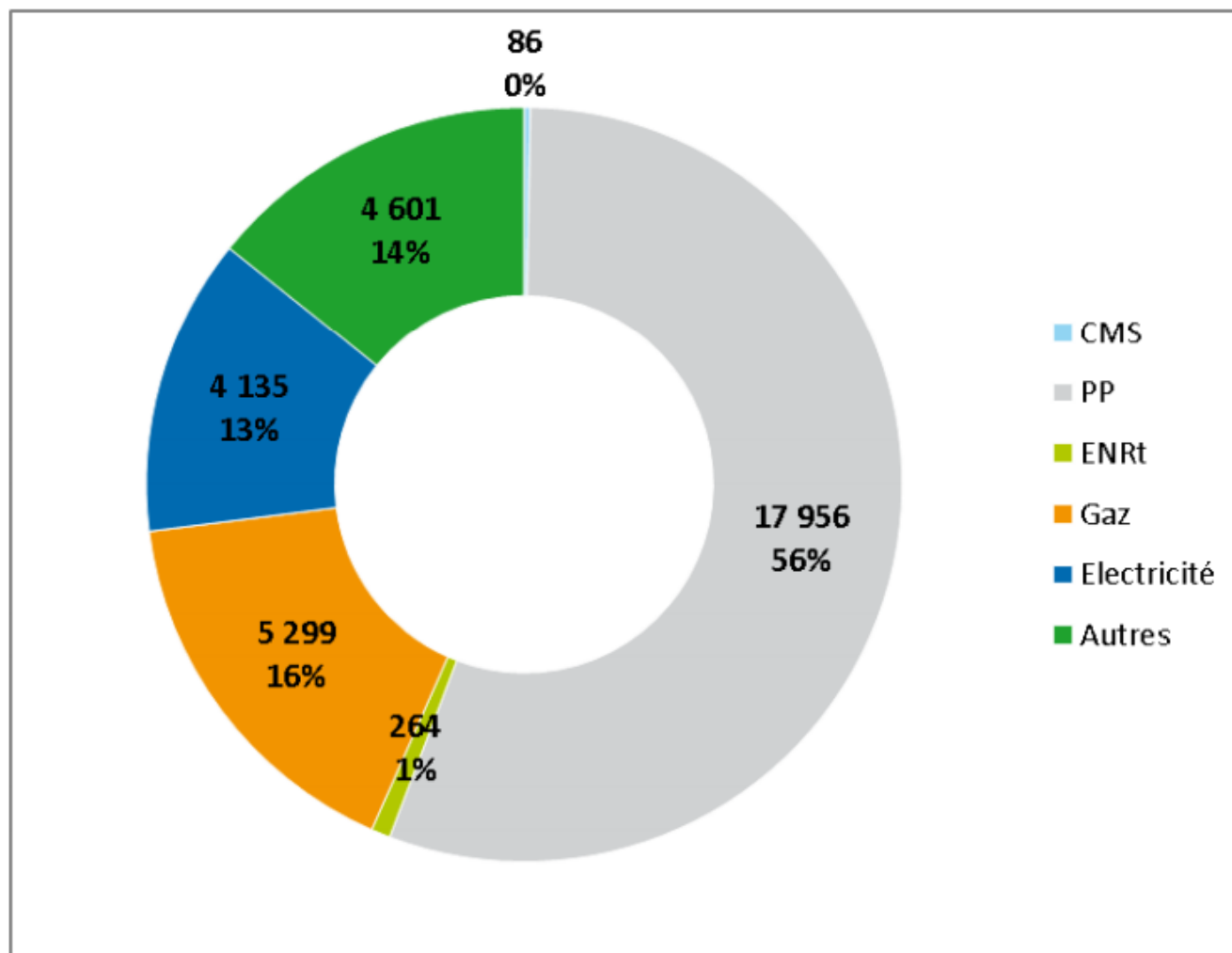
Bilan GES Territoire - CAVBS

Emissions par type d'énergie



Bilan GES Territoire - CAVBS

Emissions totales par type d'énergie de la région Auvergne Rhône-Alpes
(en % et milliers de teqCO₂)



Bilan GES Territoire - CAVBS

- La CAVBS a la chance de bénéficier d'un mix énergétique un peu plus favorable que celui de la région Auvergne Rhône-Alpes car moins basé sur les produits pétroliers et davantage sur le gaz.
 - Ce dernier émettant moins de GES par kWh que le fioul, par exemple

- Cependant, la part des énergies renouvelables est très faible dans les deux cas (environ 1%)
 - C'est cet axe qu'il est pertinent de développer pour obtenir une baisse généralisée des émissions de GES

- C'est l'aspect « qualitatif » de la politique énergétique
 - L'encouragement au développement des énergies renouvelables locales permet d'obtenir un mix énergétique moins source d'émission de GES. Les projets suivants peuvent ainsi être conduits :
 - Grands projets EnR électriques : éolien, photovoltaïque ou hydroélectrique
 - Multiplication des projets individuels : « Centrales Villageoises » (à l'exemple des pratiques des EPCI voisins) conditionnement des aides à l'habitat à la mise en œuvre de panneaux solaires et/ou de chaudières bois
 - Projets territoriaux de méthanisation
 - Développement des réseaux de chaleur

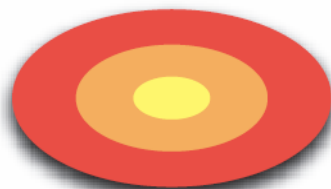
Bilan GES du volet Territoire

-

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



Production d'énergie renouvelable



BILAN CARBONE®

Production d'énergie renouvelable

Energie solaire

- L'énergie solaire comprend 2 filières : la filière photovoltaïque pour produire de l'électricité et la filière thermique pour produire de la chaleur.
- Principe des panneaux photovoltaïques : les rayons lumineux percutent les cellules photovoltaïques constituées de matériau semi-conducteur (en général le silicium). La lumière crée un déplacement d'électron dans le matériau et donc la production d'un courant électrique.
- Principe du solaire thermique : le flux solaire est directement converti en chaleur pour le chauffage de l'eau ou des habitations, par l'intermédiaire de capteurs solaires thermiques.



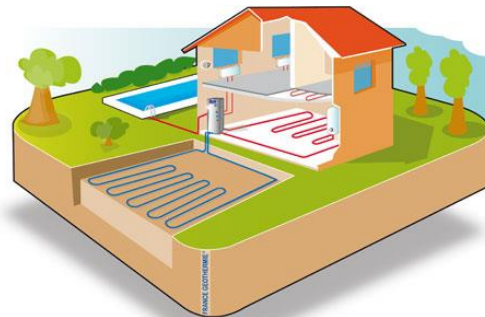
Energie hydraulique

- L'énergie hydraulique est une énergie renouvelable issue de la force motrice de l'eau. Elle est essentiellement produite dans des centrales hydroélectriques et sert à fabriquer de l'électricité.

Production d'énergie renouvelable

Energie éolienne

- Elle est produite grâce à la force exercée par le vent sur les pales d'une hélice. Le vent fait tourner les pales, entre 10 et 25 tours par minute. L'énergie mécanique produite est transformée par un générateur en énergie électrique, dont la quantité dépend de la surface balayée.



Géothermie

- La géothermie utilise la température plus élevée du sous-sol de la Terre pour produire de la chaleur ou de l'électricité. La géothermie basse température est la plus facile d'accès : elle représente une énergie d'appoint pour le chauffage des bâtiments, en étant le plus souvent associée à des pompes à chaleur.

Biomasse

- On appelle "biomasse" l'ensemble de la matière végétale qui constitue une importante réserve d'énergie captée par photosynthèse à partir du soleil. On distingue : la biomasse lignocellulosique : bois-énergie essentiellement ; la biomasse alcooligène : (betterave, blé, maïs, etc.)



Production d'énergie renouvelable

Méthanisation

- La méthanisation est un processus naturel qui permet la production de biogaz, un gaz riche en méthane, à partir d'éléments organiques d'origine animale ou végétale.
 - 3 grands gisements de production : les décharges, les stations d'épuration des eaux usées, les unités de méthanisation conçues spécifiquement pour la valorisation énergétique (déchets agricoles, agroalimentaires, ménagers)
 - 3 modes de valorisation : production d'électricité, production de chaleur, injection dans le réseau de gaz naturel

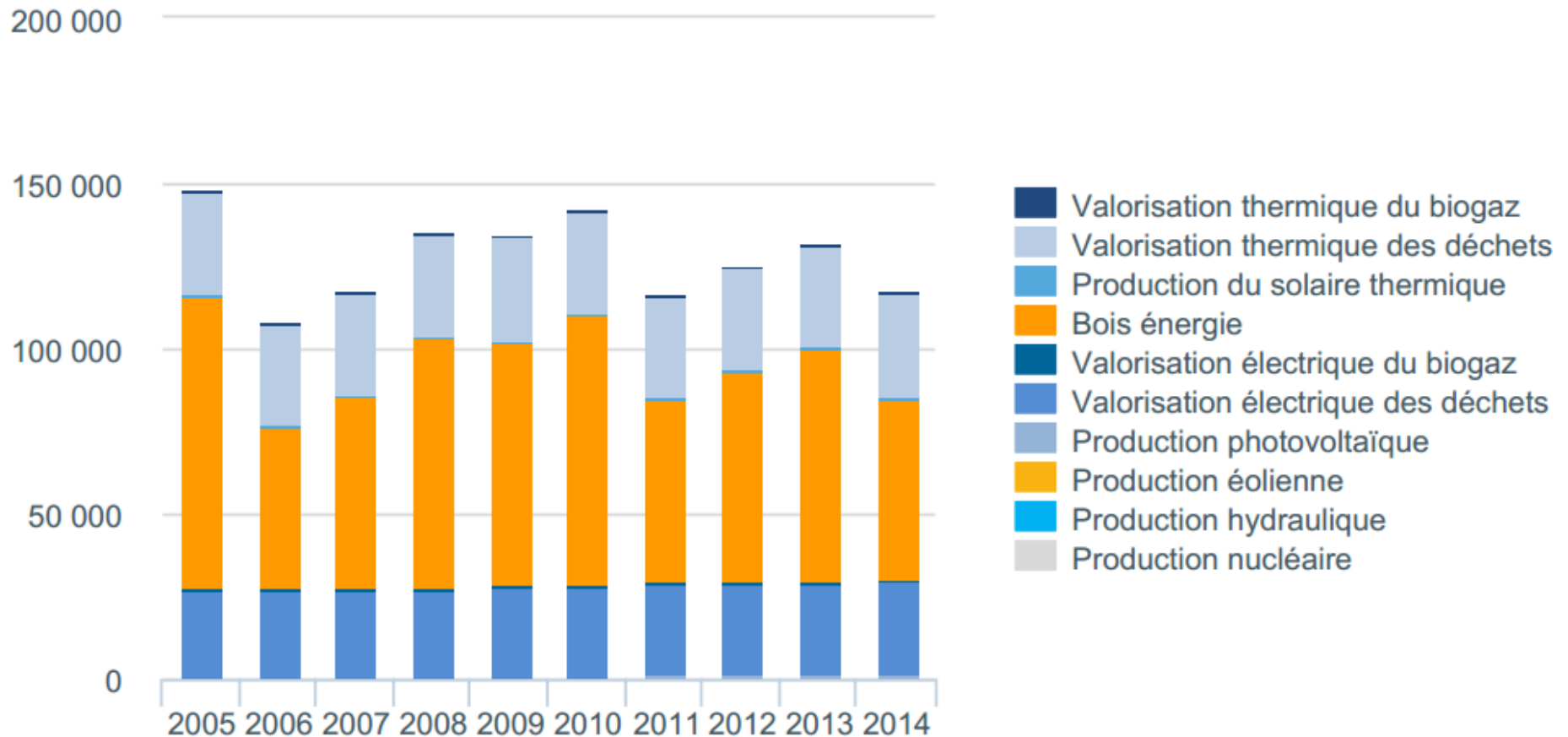


Energie fatale

On assimile l'énergie fatale à de l'énergie renouvelable. Il s'agit essentiellement de la chaleur issue de l'incinération des ordures ménagères.

Bilan GES Territoire - CAVBS

Evolution de la production d'énergie sur le territoire (en MWh)



Bilan GES Territoire - CAVBS

- La production d'énergie renouvelable est plutôt en baisse sur le territoire ce qui ne va pas dans le sens d'une politique énergie-climat
- Cette baisse provient du bois-énergie individuel, les autres éléments étant stables car basés sur des installations centralisées
- L'utilisation du bois-énergie comme source de chauffage doit être encouragée pour réduire les émissions du résidentiel
- Il est à noter cependant que les données sont ici basées sur des estimations.

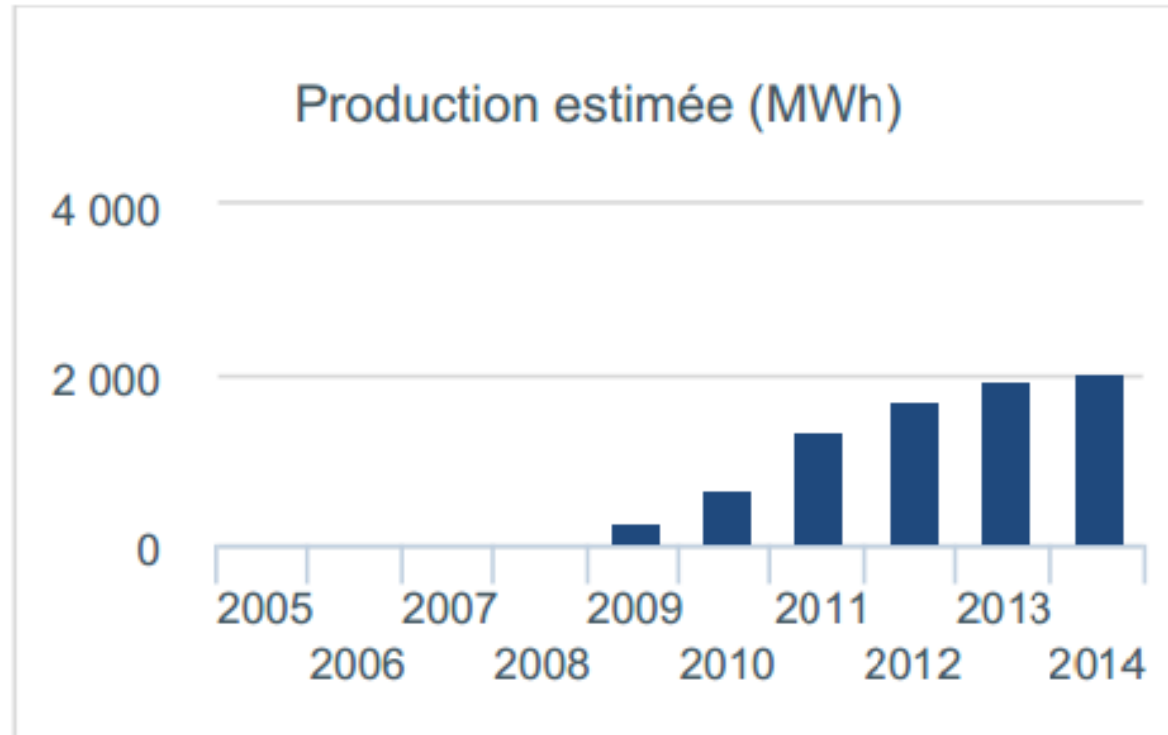
Bilan GES Territoire - CAVBS



Photovoltaïque

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Production estimée (MWh)	0	0	0	0	287	637	1 372	1 700	1 945	2 063
Nombre	0	0	0	0	77	190	266	284	304	325
Puissance (kW)	0	0	0	0	261	579	1 247	1 545	1 768	1 875

- La production d'énergie photovoltaïque suit une tendance positive et une croissance importante.
- Cependant, celle-ci a atteint un plafond (comme au niveau national) du fait de la baisse des coûts de rachat.
- En outre, elle reste peu significative en comparaison des 150 000 MWh produits annuellement par le territoire.

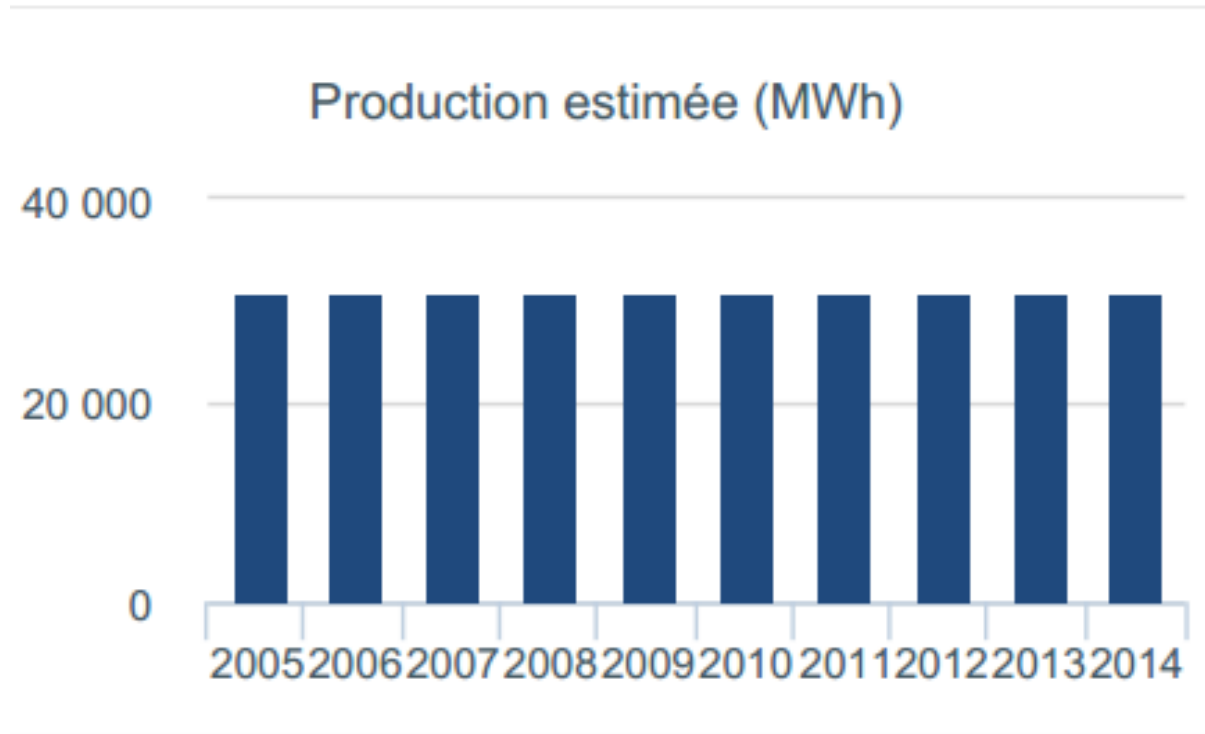


Bilan GES Territoire - CAVBS



Valorisation thermique des déchets

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Production estimée (MWh)	30 991	30 991	30 991	30 991	30 991	30 991	30 991	30 991	30 991	30 991
Nombre (hors C.E.T.)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Puissance (kW)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



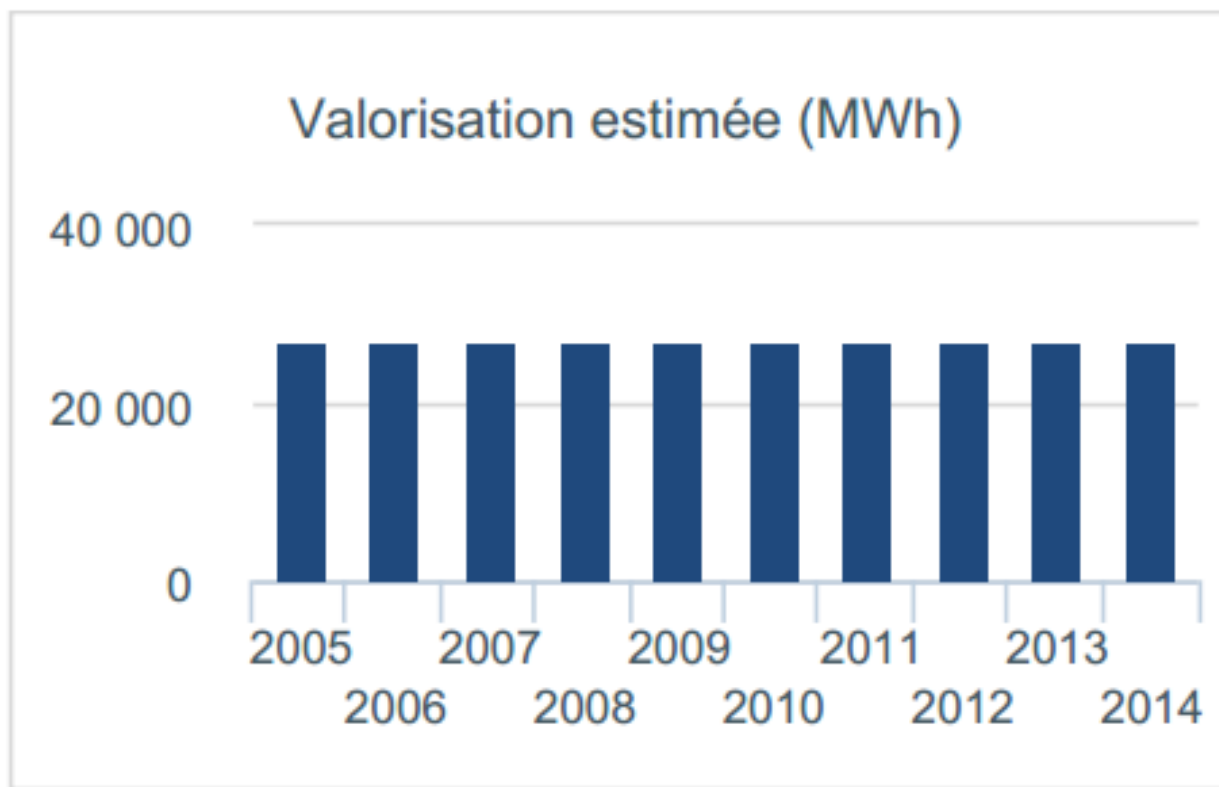
Bilan GES Territoire - CAVBS



Valorisation électrique des déchets

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Valorisation estimée (MWh)	27 270	27 270	27 270	27 270	27 270	27 270	27 270	27 270	27 270	27 270
Nombre (hors C.E.T.)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Puissance (kW)	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000

- La valorisation des déchets est significative dans la production globale énergétique du territoire.
- Cependant, elle est stable au cours des années car dépendant d'un seul site local.
- Du fait de la difficulté actuelle de créer de nouveaux sites d'incinération de déchets, il est peu probable que l'on puisse s'attendre à une croissance de ce secteur à l'avenir.



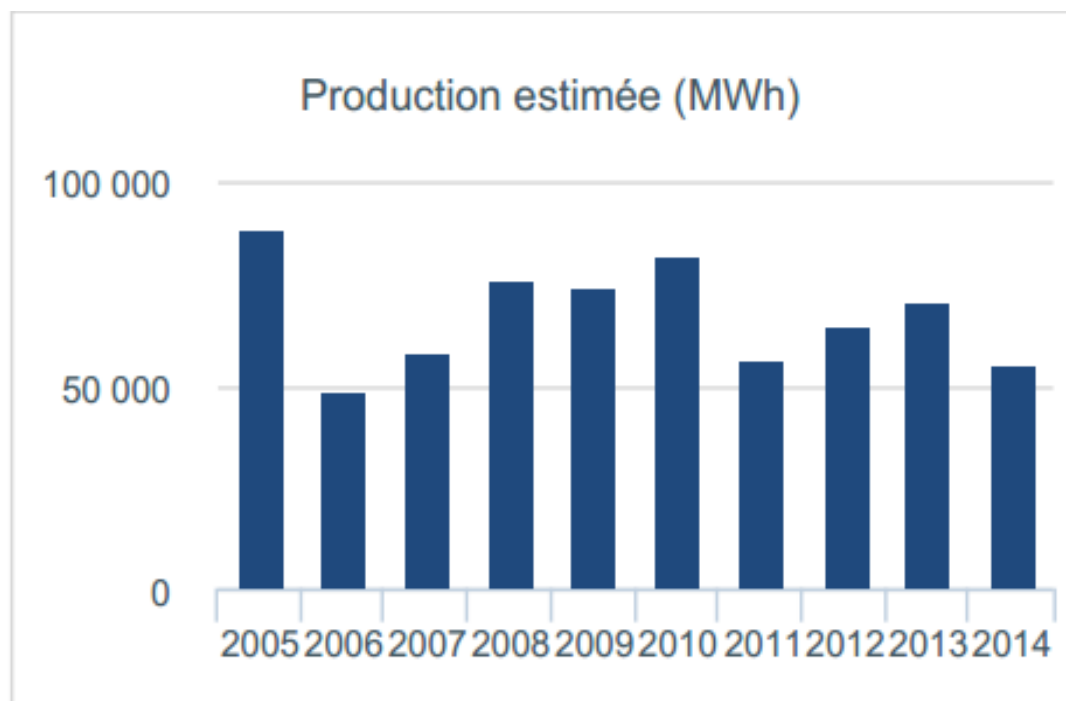
Bilan GES Territoire - CAVBS



Bois-énergie

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Production estimée (MWh)	88 726	48 850	58 093	76 263	74 359	81 923	56 097	64 245	70 608	55 691

- L'utilisation du bois-énergie est fluctuante sur le territoire et tend à une certaine baisse.
- La donnée est basée sur des estimations. Les consommations sont en effet difficiles à estimer, notamment en ce qui concerne l'affouage.
- On note cependant de nombreux cas de substitution d'un chauffage bois par un chauffage électrique.
- Cette tendance doit être inversée car le bois-énergie est le meilleur potentiel d'énergie renouvelable du territoire.
 - Mesures incitatives : aides aux équipements
 - Mesures internes d'exemplarité de la CAVBS : chauffage bois des locaux, réseaux de chaleur bois-énergie
 - Mesures territoriales : planification et mise en œuvre d'équipements permettant de structurer une filière bois-énergie locale (plaquettes par exemple) solide.



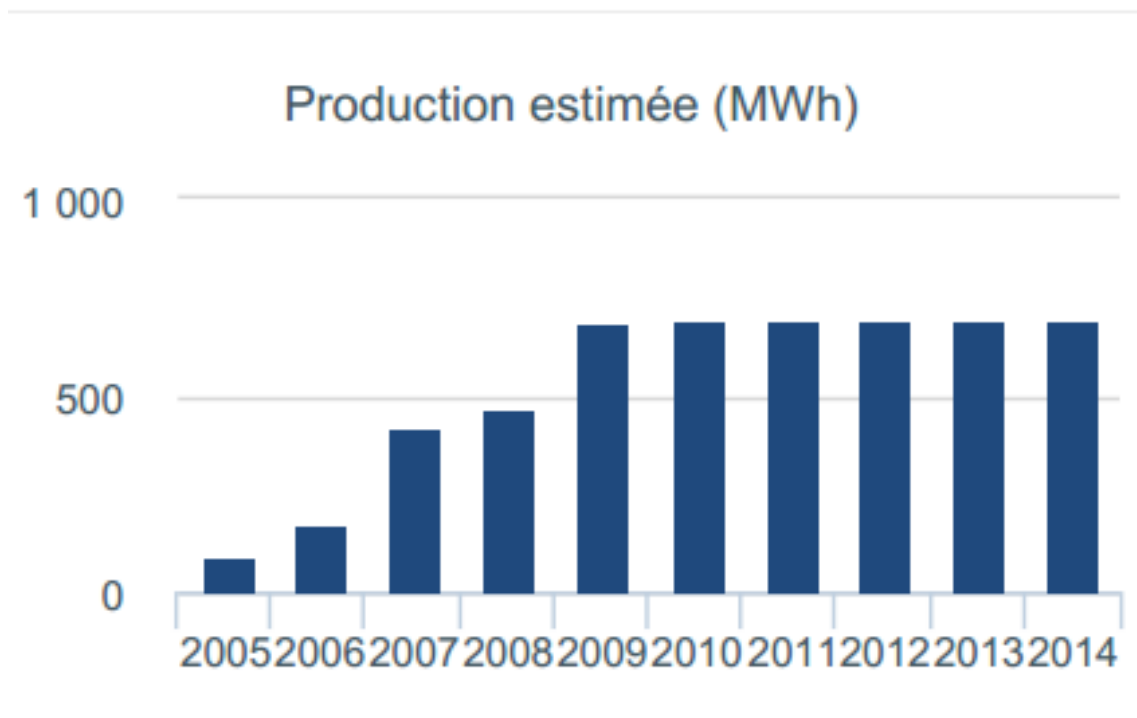
Bilan GES Territoire - CAVBS



Solaire thermique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Production estimée (MWh)	96	171	416	466	682	699	699	699	699	699
Nombre	31	53	78	86	93	94	94	94	94	94
Surface installée (m2)	177	321	765	864	1 253	1 283	1 283	1 283	1 283	1 283

- Le solaire thermique suit une tendance équivalente au solaire photovoltaïque.
- Sa production a beaucoup crû depuis le début des années 2000 mais elle connaît une stagnation depuis presque 10 ans et elle n'a jamais atteint une valeur fortement significative, comparativement au bois-énergie (par exemple).
- Elle peut cependant être développée par l'action politique locale selon les mêmes modalités que le bois-énergie.



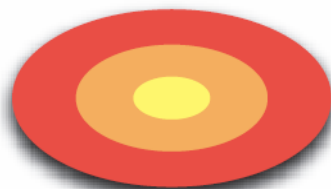
Bilan GES du volet Territoire

-

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



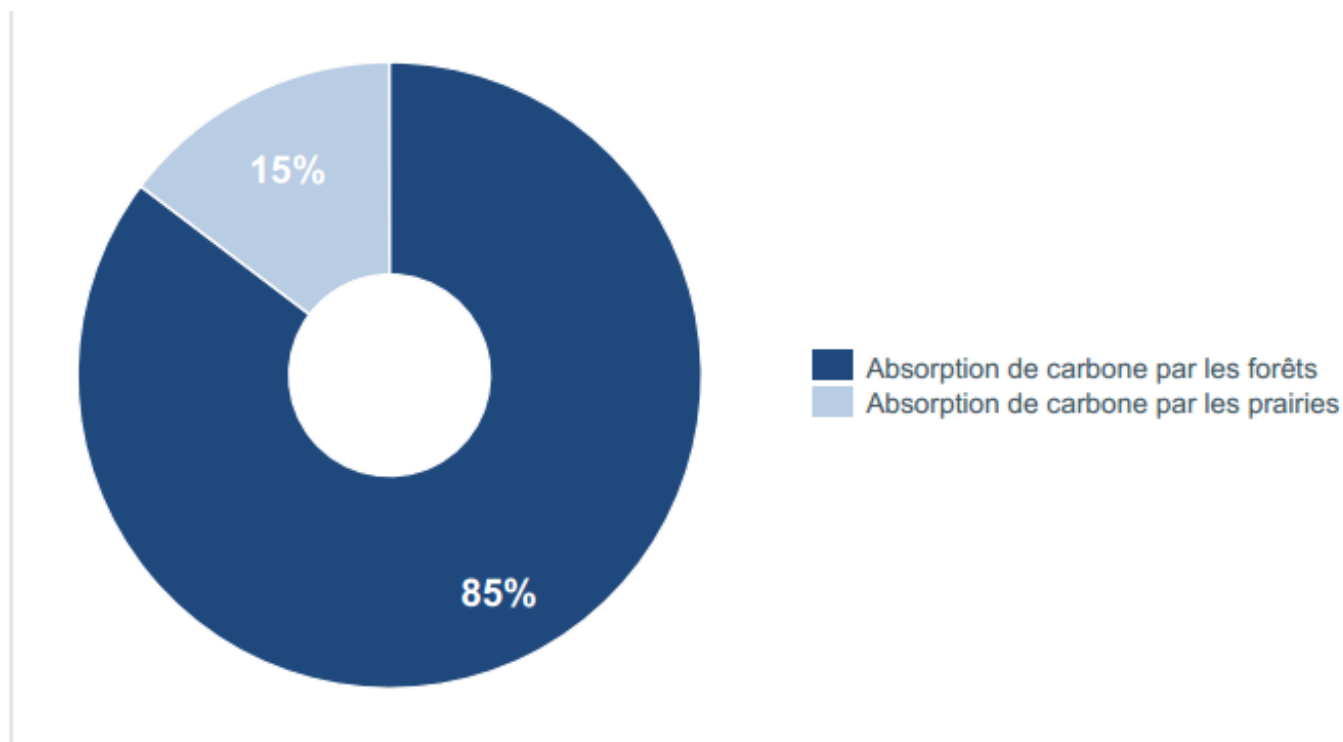
Consommation territoriale de carbone



BILAN CARBONE®

Bilan GES Territoire - CAVBS

Superficies de forêts et prairies en 2012 (source : Corine Land Cover)



- Une partie des gaz à effet de serre émis par le territoire est absorbée directement par les végétaux du territoire.
- La photosynthèse, en effet, transforme le CO₂ de l'air en matière organique ; les végétaux sont faits de carbone.

Bilan GES Territoire - CAVBS

- Ce sont notamment les forêts et les prairies qui peuvent jouer ce rôle de consommateurs durables du fait de la stabilité de leur statut.
 - En effet, les sols de culture agricole ne peuvent être comptabilisés car les labours et autres traitements de sol relarguent le dioxyde de carbone stocké dans le sol par les végétaux cultivés
- Au total, les forêts et prairies du territoire absorbent 38 kteqCO₂ par an, ce qui est considérable. C'est près de 12% des émissions du territoire de la CAVBS.
- On souligne ici toute l'importance de la préservation de ces surfaces qui compensent une bonne part des émissions du territoire.

Superficies de forêts et prairies en 2012 (source : Corine Land Cover)

Superficie de forêts* (km2)	29
Superficie de prairies** (km2)	30

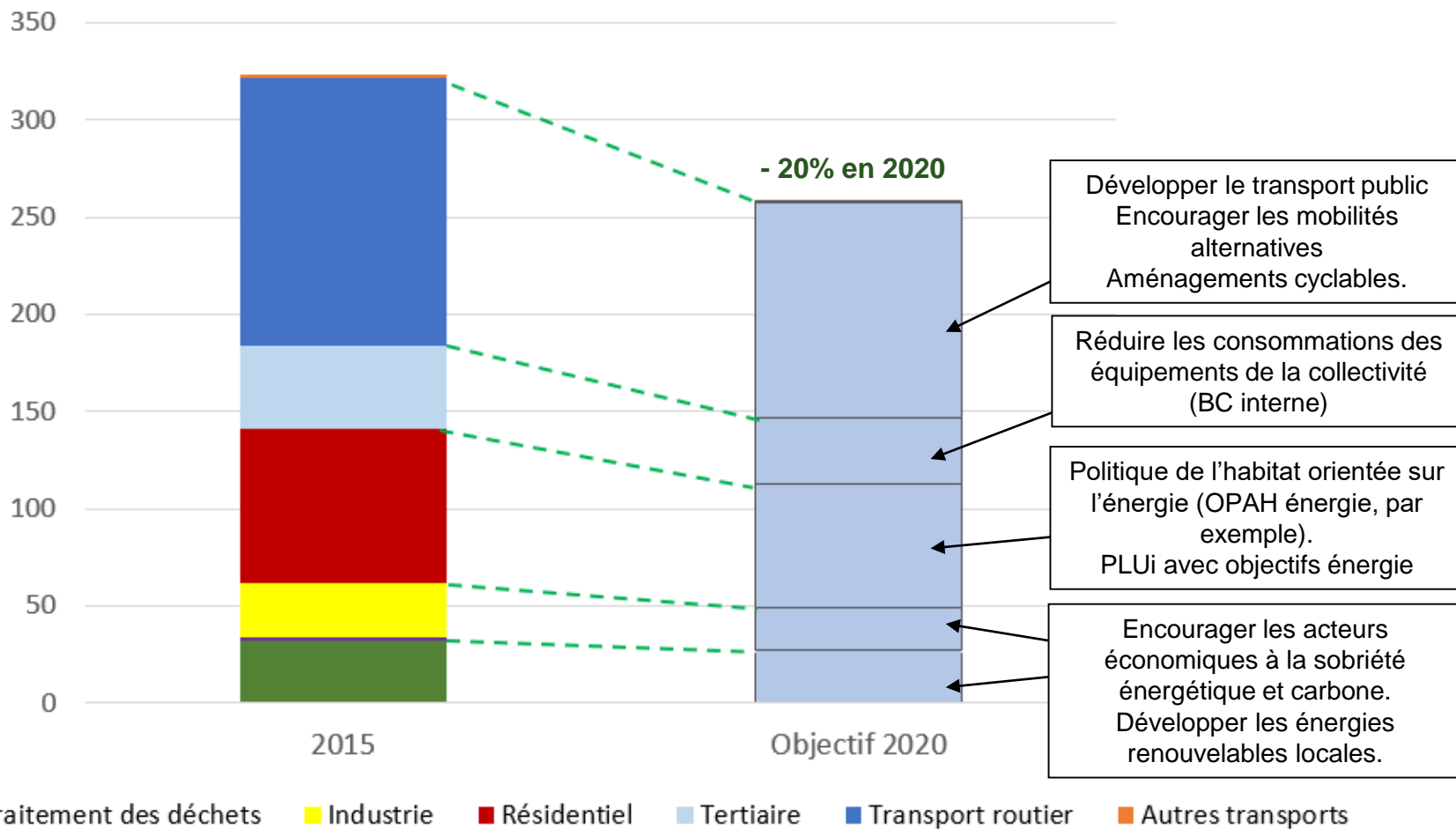
*Code CLC n°31

**Code CLC n°23

Estimation de l'absorption de carbone par type de surface (année 2012)

Absorption par les forêts (kteq CO2)	32
Absorption par les prairies (kteq CO2)	6
Total absorption de carbone (kteq CO2)	38

BILAN GES - Territoire - CA Villefranche Beaujolais Saône 2015 - 2020



MERCI DE VOTRE ATTENTION

NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS

SYKAR environnement

20 rue de Bonald

69007 LYON

06.63.12.83.18

p.coulon@sykar-environnement.com